

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte**  
**ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1863 - 16 avril 2004 - prix : 1 €

**Avec ou sans  
ordonnances  
Non aux  
attaques  
contre  
la Sécu !**

■ Privatisations

**L'État brade,  
le patronat  
encaisse**

p. 5

■ Parti Socialiste

**Un projet...  
pas bien rose !**

p. 4

■ Algérie

**Bouteflika  
plébiscité**

p. 10

**Irak**

**De l'occupation à la  
guerre à la population**

p. 8



## Sommaire

### Leur société

- p 4 ■ Un projet du PS pas rose pour les classes populaires.  
■ Contre-pouvoir régional... mais le pouvoir reste au patronat.  
■ L'État impitoyable pour les militants d'Action Directe mais pas pour Papon
- p5 ■ L'État vend les « bijoux de famille » pour entretenir le patronat  
■ L'or git à la Banque de France
- p6 ■ Melun : les Roms menacés d'évacuation  
■ Tentatives d'intimidations intégristes
- p7 ■ Eurotunnel : bataille autour d'une dette  
■ La pauvreté ne cesse d'augmenter
- p16 ■ Un toit, c'est un droit  
■ Combien de mal-logés en plus ?

### Tribune

- p6 ■ « Projet contre projet » ? (Œil pour œil, dent pour dent !)

### Dans le monde

- p 8-9 ■ Irak : les provocations de Bush servent de tremplin aux intégristes  
■ Malversations à l'ONU  
■ Argentine : manifestation contre l'insécurité et la corruption de la police
- p 10-11 ■ Algérie : Bouteflika plébiscité  
La situation économique et les responsabilités de l'impérialisme français  
■ Harkis : quarante ans après l'État français reste muet  
■ Malte : les méfaits d'une religion d'État  
■ Russie : nouvelle catastrophe minière

### Dans les entreprises

- p12 ■ Hôpitaux : une nouvelle catastrophe annoncée  
■ Hôpital de Cognac : soignés en fonction du carnet de chèques  
■ Nos lecteurs écrivent
- p13 ■ EDF-GDF : succès de la journée du 8 avril  
■ Tarif social de l'électricité, lumière sur le bluff
- p14 ■ La Poste : Recette Principale de Lyon  
La Poste patron voyou  
■ Usine Lustucru - Arles : les travailleurs refusent la fermeture
- p15 ■ Alstom - La Courneuve : grève contre les licenciements  
■ Carrefour Clairac-Perpignan : grève pour les salaires  
■ Groupe Valiance : la sous-traitance divise pour mieux licencier

## • Génocide au Rwanda.

# La France responsable et coupable

La cérémonie commémorative à Kigali, capitale du pays, du dixième anniversaire du génocide au Rwanda, a été marquée par la mise en cause ouverte de la responsabilité directe de la France, par le chef de l'État rwandais, Kagamé. Mais dix ans après ce gigantesque massacre qui fit au bas mot entre 800 000 et un million de morts, une discussion oiseuse, hypocrite, choquante s'est poursuivie dans la presse et dans les milieux politiques français à propos de cette responsabilité.

Commentateurs et politiciens continuent à s'interroger gravement pour savoir s'il est juste de prétendre que la France peut être impliquée dans l'attentat contre le dictateur Habyarimana. Comme si la question se posait à ce niveau ! Car personne n'ose contester le rôle de la France, présidée par Mitterrand, dans l'armement et l'instruction de l'armée rwandaise qui fut l'instrument de ce massacre. Personne ne conteste la déclaration pour le moins désinvolte, méprisante et à la limite du racisme de Mitterrand qui a osé dire que « dans ces pays-là, un génocide n'est pas trop important ». C'était en juillet 1994, le sang des victimes n'avait pas encore séché. Le cynisme de Mitterrand est éloquent.

En 1998, une commission parlementaire, qui disait avoir pu accéder à « 3 500 documents classés secret-défense » – au fait pourquoi un tel secret imposé sur des informations qui permettraient d'éclairer la vérité, sinon pour la cacher au public ? – concluait qu'il existait bien des compromissions avec un régime

« ethniste ». C'était une façon voilée de mettre en cause le gouvernement français, c'est-à-dire le couple Mitterrand-Balladur qui en 1994 siégeait, le premier à l'Élysée, le second à Matignon, dans le cadre d'une cohabitation politique sans accroc sur la question rwandaise.

Directe ou indirecte, la responsabilité des grandes puissances dans ce génocide est indéniable. Et pas seulement par leur passivité affichée devant un massacre qu'ils n'ignoraient pas. Personne ne peut nier de bonne foi que celle de la France, qui arma les massacreurs et soutint ouvertement le régime qui organisa cette immense tuerie, ait été particulièrement importante



Mitterrand avec Habyarimana au Rwanda, en 1984.

dans cette tragédie.

Cela n'empêche pas certains de continuer à pinailler et à jouer sur les mots pour défendre l'indéfendable, en ten-

tant d'exonérer de leurs crimes l'État français, le gouvernement de Mitterrand-Balladur et ses prédécesseurs.

J-P. V.

## • Bercy

# Sarkozy veut supprimer 5 000 postes

Lors de sa première intervention télévisée en tant que ministre des Finances, Sarkozy a donné quelques indications sur ce que serait sa politique à Bercy. Entre autres, mais c'est significatif, il a annoncé 5 000 suppressions de postes d'ici 2007 dans son ministère dont dépendent 100 000 agents. Ces suppressions de postes seront obtenues en ne remplaçant pas un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Voilà comment le gouvernement Chirac-Raffarin lutte contre le chômage.

Sarkozy continue tout simplement la politique déjà entamée par Mer, son prédé-

cesseur aux Finances – avec cette différence que Mer ne venait pas, à chaque instant, se vanter à la télé de ses exploits. L'argument avancé pour justifier cette mesure ? La France serait le pays d'Europe où la collecte des impôts coûterait le plus cher en main-d'œuvre : 1,4 % de la masse collectée contre 1,1 % en moyenne dans les autres pays européens. Il faut dire que le gouvernement Chirac-Raffarin, en diminuant les impôts et taxes de toutes sortes au profit des plus riches, n'a pas amélioré le rendement des impôts, donc la « productivité » des employés du Trésor

public. Sarkozy va agir pour l'améliorer... en supprimant des postes.

Cela n'a pas empêché Sarkozy d'y aller de son petit couplet sur la société qui doit retrouver « le goût du travail » sur « les gens » qui doivent pouvoir dire « que cela sert à quelque chose de travailler ». Comme si les deux millions de chômeurs avaient choisi leur situation.

Ceux qui, à Bercy, vont se retrouver à faire le travail de leurs collègues non remplacés apprécieront.

S. R.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à:

**LUTTE OUVRIÈRE**  
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

# L'essentiel n'est pas de négocier avec le gouvernement, mais d'essayer de le faire reculer



Le ministre de la Santé, Douste-Blazy, démarre cette semaine une série de consultations de ce qu'il appelle les « partenaires sociaux », c'est-à-dire les confédérations syndicales, les mutuelles... et le Medef. Ces entretiens seraient destinés, selon le gouvernement, à préparer sa prétendue « réforme » de la Sécurité sociale. C'est toute la différence entre Raffarin II et Raffarin III. Avant les

élections régionales, Chirac et Raffarin se proposaient de régler le problème par ordonnances. Depuis, ils prétendent faire dans la « concertation », consulter les organisations syndicales, y compris patronales, faire adopter leur projet au Parlement... où la droite est de toute manière assurée d'une confortable majorité. Mais leur objectif reste le même, Raffarin ne l'a pas caché. Et c'est, sous prétexte de « réforme », de diminuer encore les prestations auxquelles ont droit les travailleurs, les chômeurs et les retraités.

Le gouvernement craint d'autant moins l'opposition parlementaire que la gauche déclare aussi qu'il est nécessaire de « réformer » la Sécurité sociale. Bien des mesures visant à diminuer les remboursements de la Sécurité sociale, appliquées depuis deux ans par Chirac et ses ministres, avaient d'ailleurs été préparées par le gouvernement Jospin.

Malheureusement, les grandes confédérations syndicales ne tiennent pas un langage bien différent. Certaines, comme la CFDT, qui a déjà soutenu le gouvernement dans son offensive contre les retraites, sont visiblement prêtes à rééditer la même opération sur la Sécurité sociale. Et même la CGT, qui fait campagne depuis des semaines contre les menaces qui pèsent sur la Sécurité sociale, admet « l'urgence d'une réforme », même si elle la baptise de « progrès ».

La CGT réclame depuis des mois « une vraie négociation » à ce sujet. Mais qu'est-ce qu'une vraie négociation ? Et qu'est-ce qu'il y aurait donc à négocier ? Le déficit de la Sécurité sociale, même s'il n'est pas aussi « abyssal » que le disent ceux qui crient à la catastrophe pour mieux faire accepter leurs sales projets, existe certes. Il résulte d'une part de rentrées insuffisantes, dues à la stagnation des salaires et au chômage, d'autre part d'une augmentation des dépenses qu'il n'y a pas lieu de déplorer, puisqu'elle est le fruit (au moins en partie) du progrès médical. Mais par rapport à cette situation, il n'y a qu'une seule solution qui soit juste : prendre sur les énormes bénéfices engrangés par les entreprises pour financer un système social digne de notre époque. Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs, déjà victimes des bas salaires, du chômage et de la précarité, fassent en plus les frais des conséquences de cette situation sur la Sécurité sociale.

Mais si les militants de la CGT s'emploient à diffuser des tracts, à faire signer des pétitions, à préparer une manifestation du Premier mai sur le thème des « garanties sociales en danger », ce que mettent en avant les dirigeants de leur confédération, c'est l'élection des représentants des travailleurs aux Conseils d'administration, autrement dit le nombre de postes qu'ils pourront occuper dans les conseils d'administration de la Sécurité sociale. Ce qui est d'ailleurs la préoccupation de toutes les confédérations.

Il ne suffit pas, bien sûr, d'appuyer sur un bouton pour déclencher une riposte d'ensemble du monde du travail aux mauvais coups du gouvernement et du patronat. Mais une telle riposte peut se préparer. Ce devrait être le rôle des confédérations syndicales, si elles étaient plus soucieuses des intérêts des salariés que des strapontins qu'elles pourraient occuper dans tel ou tel organisme administratif.

Arlette LAGUILLER

## Même sans ordonnance, la pilule peut être amère

Dans son discours d'après les élections régionales, Chirac a annoncé qu'il renonçait à faire passer par une simple ordonnance son projet de « réforme » – disons plutôt de démantèlement – de la Sécurité sociale. Cela peut paraître comme une concession, voire un recul. En fait, ce n'est ni l'un ni l'autre.

Le chef de l'État et son gouvernement Raffarin III n'ont nullement renoncé à leur projet d'attaquer le système de soins et de sécurité sociale, simplement ils acceptent de le faire adopter à la suite d'une « concertation » qui sera suivie d'une loi votée au

Parlement, où le gouvernement dispose d'une majorité absolue, rien qu'en ne comptant que les élus UMP.

Les dirigeants du Parti Socialiste ont applaudi cette démarche. En réponse à Raffarin qui a souhaité « associer l'opposition » à la réforme de l'assurance maladie, François Hollande, secrétaire du PS, n'a pas dit non. Il a simplement rappelé être attaché à des principes généraux comme « la qualité » des prestations, un même niveau de prise en charge pour tous, « l'égalité dans l'accès aux soins », « la justice dans le finan-

cement », sans préciser qui, des assurés ou du patronat, devra financer.

L'UMP a fait savoir qu'elle « se réjouissait » de l'attitude du PS car elle considère, à juste titre, qu'« en posant certaines conditions, le Parti Socialiste indique qu'il ne décline pas l'offre a priori ». Le député socialiste qui siège au Haut Conseil de l'assurance maladie a d'ailleurs demandé au ministre de la Santé de « mettre en place à l'Assemblée, dès le début du mois de mai, les conditions d'un échange projet contre projet ». Rien qu'en acceptant de discuter

de ce projet, le PS cautionne la réforme, ne serait-ce qu'en participant à la campagne qui vise à faire croire, ce qui est faux, que cette réforme est inévitable et urgente. Le PS préfère rester dans le vague, pour ne pas montrer que ses projets convergent avec ceux de la droite. Sinon, rien ne l'empêcherait de le dire haut et fort. Car, comme pour les retraites, le PS est sur la même longueur d'ondes que l'UMP ou l'UDF. Tous sont d'accord pour faire supporter le soi-disant trou de la Sécurité sociale aux assurés alors que le patronat en est le principal responsable et bénéfici-

aire, à la fois par ses retards de cotisations, les exonérations que lui ont octroyées les gouvernements de gauche puis de droite, et par les licenciements qui, en alimentant le chômage, privent les caisses de sécurité sociale de rentrées en réduisant le nombre de salariés qui cotisent.

L'opération de Chirac-Raffarin III vise à trouver un consensus entre la droite et le PS. Vu les positions des uns et des autres, la tâche ne paraît pas insurmontable.

Jean SANDAY

• Parti Socialiste

# Un projet du PS... pas rose pour les classes populaires

Après son succès aux élections régionales qui lui a valu la présidence de 20 régions sur 22, le PS se propose de lancer une « réflexion » sur un projet pour la présidentielle de 2007. Mieux vaut tard que jamais, dit-on. Mais il faut admettre que les dirigeants du PS ont un réveil tardif. L'élaboration de ces « propositions alternatives » est renvoyée à la fin de l'été.

Pour Martine Aubry, ce projet « doit permettre à chacun de s'émanciper, d'exister pleinement et à tous de mieux vivre ensemble. Nous devons

retrouver la justice, la responsabilité, la solidarité ». Quant à Jack Lang, invité de l'émission *100 minutes pour convaincre*, il a déclaré que « tout est à revoir, réausculter, radiographier », ou encore qu'« il faut sortir de la maison, accomplir une révolution culturelle, remettre en cause ses propres habitudes, refaire ce que nous avons fait avant 1981 » car « l'idéal reste le même », « sortir le pays de la mouise ». En clair tenter de faire du neuf avec du déjà vu, comme si le PS n'avait pas été au gouvernement récemment laissant au patronat toute liberté pour s'enrichir

en mettant « dans la mouise » les classes populaires.

Ainsi donc, le PS va se mettre dare-dare à penser, repenser, s'interpeller pour faire surgir un programme qui devrait être soumis aux électeurs dans trois ans. C'est à croire que l'on a affaire à un parti tout nouveau, qui vient de naître. Et que les vieux loups qui sont à sa tête ne seraient que des louveteaux de la dernière portée.

Pourtant, sans aller chercher très loin, le PS pourrait mettre en avant quelques mesures fortes qui lui vaudraient à coup sûr le soutien

des salariés et de la population laborieuse. Il lui suffirait de déclarer qu'aussitôt la majorité reconquise, il abolirait toutes les mesures antiouvrières prises par l'équipe Raffarin-Chirac. Celles concernant le démantèlement des retraites comme celles concernant la Sécurité sociale, ou la remise

en cause de l'indemnisation du chômage. Mais les Hollande, Lang, Fabius, Strauss-Kahn et Cie n'y ont pas pensé ! Ils sont sans doute trop occupés à se surveiller mutuellement dans la préparation de la présidentielle de 2007 ?

Annie ROLIN

## « Contre-pouvoir régional » ? ...mais le vrai pouvoir reste au patronat

Le Parti Socialiste contrôle désormais la quasi-totalité des Conseils régionaux et la majorité des Conseils généraux. S'appuyant sur les déclarations de responsables de ce parti et non des moindres, certains commentateurs parlent de la mise en place d'une sorte de « contre-pouvoir » du PS.

« Ou bien nous obtenons une décentralisation équitable, responsable et financièrement clarifiée, ou bien nous pourrions exercer un sérieux pouvoir de résistance. Mais les régions doivent également faire des propositions. Elles peuvent devenir de vrais laboratoires... », a déclaré Le Drian, nouveau président de la région Bretagne. En Poitou-Charente, Ségolène Royal évoque la possibilité de conditionner les subventions au patronat à des engagements en matière de maintien des emplois. Côté résistance, elle entend vouloir appuyer les décisions contre les OGM prises par des maires mais jugées illégales par les préfets. En PACA, Michel Vauzelle veut partir en guerre contre les directives de l'Organisation Mondiale du Commerce contre les services publics.

Les dirigeants du PS ne sont pas en reste. Mélanchon propose à propos du Revenu minimum d'activité (RMA) dont les

départements auront la responsabilité et la charge : « Disons que nous n'appliquerons pas le RMA », faisant écho à son collègue socialiste président du Conseil général de l'Essonne qui affirme qu'il n'appliquera pas ce RMA « en l'état ».

Le secrétaire du Parti Socialiste, François Hollande, affirme que le PS n'est pas « dans un contre-pouvoir organisé ». « Les régions, comme les départements, ne peuvent contre-carrer à eux seuls les effets négatifs de la politique gouvernementale », dit-il, en ajoutant : « Contre-pouvoir, oui, au sens où nous pouvons montrer de la résistance à certaines dispositions dangereuses ». « Si nous refusons d'appliquer la loi, si nous considérons que la loi est dangereuse, à ce moment-là, nous demanderons à l'État de l'appliquer lui-même... » ! Pas question d'appeler la population à soutenir d'éventuels et peu probables actes d'insubordination venant des Conseils régionaux et généraux. Et il ajoute : « Nous serons amenés à appliquer cette loi, mais nous ferons en sorte qu'il y ait le moins d'inconvénients possibles, le moins de dangers possibles pour les citoyens concernés ». On est loin déjà de la résistance promise.

Les présidents socialistes des régions et des départements pourront peut-être faire des gestes avec des budgets limités,

au total un vingtième de celui de l'État. Pour les familles dont les enfants étudient, ils pourront, par exemple, généraliser la gratuité des manuels scolaires. Vis-à-vis d'autres milieux, des mesures anti-OGM ici, là des gestes en faveur des pays pauvres pourront être faits sans problème. Mais quand il s'agira pour le patronat de choses sérieuses, telles que les aides de toutes sortes à celui-ci, qui représentent aujourd'hui dans bien des régions près de 25 % du budget total, on verra si le PS fera ce qu'il s'était refusé à faire jusque-là, et imposera ne serait-ce que le contrôle véritable des engagements pris par les patrons bénéficiaires de ces subventions.

On peut sérieusement en douter. Car si aujourd'hui le PS contrôle 20 conseils régionaux sur 22, il en contrôlait un certain nombre, et non des moindres, comme ceux de l'Ile-de-France, du Nord-Pas-de-Calais ou encore celui de PACA. Ils n'étaient pas chiches avec l'argent public, distribué aux entreprises privées, et pas des plus petites. Sans que jamais les entreprises aient eu à rendre des comptes – et encore moins l'argent reçu – sur l'utilisation faite de ces subventions.

Michel ROCCO

## L'État impitoyable pour les militants d'Action Directe mais pas pour Papon ni les patrons voyous

Nathalie Ménigon, militante d'Action Directe, ne sortira pas de prison. Sa demande de suspension de peine en application de la loi Kouchner qui permet, après avis, la libération pour des détenus gravement malades, a été rejetée le 9 avril. Cette femme, emprisonnée depuis dix-sept ans pour les meurtres du général Audran et de Georges Besse, PDG de Renault, souffre d'une grave dépression et est partiellement hémiplégique à la suite de plusieurs accidents vasculaires cérébraux. Les trois autres condamnés d'Action Directe sont dans des états de santé tout autant dramatiques : l'un souffre d'un cancer des poumons, une autre d'une tumeur au cerveau, un troisième est atteint de troubles psychiatriques graves.

Le fait que nous condamnons les méthodes d'Action Directe qui ne contribuent nullement à œuvre à l'émancipation du monde du travail et qui n'ont rien à voir avec les traditions du mouvement communiste révolutionnaire, ne nous empêche pas d'exprimer notre indignation devant cette décision inique.

L'État, par ce nouveau rejet de mise en liberté conditionnelle de Nathalie Ménigon, décide de laisser croupir en prison les militants d'Action Directe, espérant visiblement que ce soit jusqu'à leur mort. La peine

de mort est officiellement abolie, mais des juges décident de la mettre en œuvre en laissant mourir des détenus à petit feu.

Sans doute est-ce aussi le sort réservé à des milliers de détenus dont jusqu'à présent seuls 83 ont été libérés pour raisons de santé, en vertu de la loi Kouchner. On trouve parmi eux Loïk Le Floch-Prigent, l'ancien président d'Elf, atteint d'un cancer, tandis que son ancien compère, Tarallo, a été laissé en liberté avant son jugement, lui aussi pour raison de santé.

Mais le plus célèbre bénéficiaire de cette loi en faveur de la libération de détenus malades, reste Papon. Haut fonctionnaire sous Vichy, Papon contribua à la déportation des Juifs pendant l'Occupation et fut condamné pour complicité de crime contre l'humanité. Préfet de police à Paris sous De Gaulle il dirigea, durant la guerre d'Algérie, la répression antialgérienne dans la capitale et organisa le massacre lors de la manifestation du 17 octobre 1961. Pour cette dernière action il ne fut même pas poursuivi.

Et bien maintenant ce vieillard alerte se promène librement, arborant même dit-on, illégalement, les insignes de la Légion d'Honneur, dont il a été déchu.

La loi est dure, mais pas avec tout le monde.

Annie ROLIN

## • Privatisations

# L'État vend les « bijoux de famille » pour entretenir sa « danseuse » : le patronat

Le 5 avril, Raffarin a annoncé devant les parlementaires une « accélération de la politique de privatisation dans le secteur concurrentiel ». Son nouveau ministre des Finances, Nicolas Sarkozy, prévoit « des ventes d'actifs pour rembourser la dette de la France et pour recapitaliser l'industrie française ». Le rapporteur de la commission des Finances estime le montant des recettes escomptées à environ 10 milliards d'euros pour les douze mois à venir.

Cette politique de privatisation n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit, depuis 1981, dans un va et vient : un coup on nationalise, avec des indemnités conséquentes pour les actionnaires, puis on privatise à des prix avantageux pour le secteur privé. Lancée par Balladur en 1986, lors de la cohabitation Mitterrand-Chirac, cette politique s'est poursuivie depuis sous tous les gouvernements, de droite bien sûr, mais aussi de gauche. Entre 1997 et 2002, Jospin a privatisé plus que Balladur et Juppé réunis, pour l'équivalent de 27 milliards d'euros. Les chefs du PS dénoncent aujourd'hui une « braderie », mais leurs critiques ne valent que pour ceux qui les croient.

La raison des ventes actuelles d'entreprises appartenant à l'État serait de diminuer la dette et de « recapitaliser » l'industrie.

Certes, la dette de l'État est énorme : près de 1 000 milliards d'euros, 63 % du produit intérieur brut du pays. Mais qui détient les titres de cette créance, sinon les banques et leurs gros clients qui empochent les intérêts de la dette ? Cette année, ces intérêts se montaient à 38,6 milliards d'euros, soit 80 % de ce que rapporte l'impôt sur le revenu. C'est aussi à eux que l'État rembourse lorsqu'il se désendette.

Quant à la « recapitalisation », elle consiste à doter de capitaux les sociétés industrielles étatiques, de façon à ce qu'elles soient vendables, c'est-à-dire rentables ou en voie de l'être, pour que les capitaux privés s'y intéressent. Les privatisations sont donc tout profit pour la bourgeoisie.



Depuis la vente de France Télécom au secteur privé, l'État est toujours davantage endetté et, pour le personnel, les conditions se sont aggravées.

Parmi les travailleurs, en revanche, elles suscitent l'inquiétude. Une inquiétude parmi les salariés des entreprises privatisables, qui craignent, non sans raison, que la privatisation soit l'occasion de réduire les effectifs, d'augmenter la charge de travail et bien souvent de remettre en cause leur statut et, bien plus encore, le système de retraite qui va avec. C'est ce qui a motivé les salariés d'EDF et de GDF qui ont massivement fait grève et manifesté jeudi 8 avril. Ceux de la Snecma, d'Aéroports de Paris, des Autoroutes du Sud de la France ou d'Air France ont des craintes semblables.

L'exemple de France Télécom est là pour alimenter les inquiétudes. L'État pourrait vendre une partie des 50 % d'actions qui lui appartiennent encore. Mais dès maintenant tout le monde constate la dégradation considérable des conditions de travail intervenue dans cette entreprise depuis la mise en marche de la privatisation.

Et puis la population aura à souffrir de la privatisation des entreprises qui assument, bien ou mal, un rôle de service public. C'est le cas par exemple

d'EDF et GDF. Il y a déjà eu un début d'« ouverture à la concurrence » dans le domaine de l'énergie. Mais la présence du secteur privé y est encore réduite. Et rien d'essentiel n'a changé pour les consommateurs. Qu'en sera-t-il quand EDF et GDF seront transformés en sociétés par actions ? Les usagers risquent d'y perdre la possibilité d'être desservis partout, l'efficacité dans le rétablissement des zones atteintes par les événements climatiques. Bref tout ce qui a un coût mais qui ne rapporte pas de profit ! Sarkozy tente de rassurer aussi bien les usagers que les salariés des entreprises privatisables. Et de déclarer : « Je dis aux agents d'EDF et de GDF : votre statut ne sera pas modifié. Je dis une deuxième chose, dans la foulée de ce qu'a dit le Premier ministre : EDF-GDF ne sera pas privatisé. En revanche, nous devons changer, pour adapter, le statut de ces grandes entreprises, pour leur donner les moyens du développement dont elles ont besoin. »

Le statut de l'entreprise changerait, et pas celui des travailleurs, qui va croire cela ? Et puis le statut est une chose, les conditions réelles de vie et de

travail en sont une autre. Les travailleurs de France Télécom qui sont toujours fonctionnaires, et dont les conditions de travail sont devenues infernales, en savent quelque chose.

Les discours de Sarkozy ne peuvent rassurer en rien les travailleurs. Quand il parle du « développement » qui serait nécessaire à EDF-GDF, de quoi parle-t-il ? De continuer à assurer la fourniture de gaz et d'électricité à la population, ou de transformer ces entreprises en prédatrices multinationales rapportant gros à leurs actionnaires mais en exploitant leurs salariés et en rançonnant les populations « clientes », comme EDF le fait depuis des années à Rio de Janeiro au Brésil ?

Privatiser, c'est donner l'argent de l'État aux bourgeois ou aux banques qui sont ses créancières. Et les fonds récupérés sur les intérêts de la dette ou par la vente d'actions, l'État les utilisera encore pour faire des nouveaux cadeaux aux patrons et aux riches.

Vincent GELAS

## L'or gît à la Banque de France

Sans doute histoire de réussir un de ces effets d'annonce qu'il affectionne, Sarkozy, à peine arrivé à son nouveau poste de ministre des Finances, a proclamé son intention de vendre une partie du stock d'or de la Banque de France afin de soulager le budget de l'État.

Côté publicité, le résultat a sans doute exaucé ses vœux, car vendre l'or de l'État reste un symbole fort, et la presse a largement relayé l'information.

Côté efficacité, en revanche, c'est une autre affaire.

D'abord, parce que depuis quelques années, la Banque de France est devenue indépendante du gouvernement. Seul le gouverneur de cette banque peut donc prendre la décision de vendre une partie du stock d'or, même si, en l'occurrence, il ne semble pas y être opposé.

Ensuite, et surtout, parce que l'or détenu par la Banque de France, comme celui détenu par les autres banques centrales de la zone euro, sert de garantie à la monnaie européenne. Ces banques n'ont donc le droit de vendre leur or qu'en restant propriétaires de l'argent ainsi récolté. Tout au plus, l'État pourrait-il demander que cette somme soit placée, et en récolter les intérêts.

Mais du coup, les lingots d'or de Sarkozy ont l'air bien petits face à l'énormité du trou à boucher. En utilisant à plein les possibilités légales, la Banque de France pourrait vendre 100 tonnes d'or par an pendant 5 ans, soit en tout un sixième de ses réserves. Cette vente rapporterait environ un milliard d'euros par an... soit le millième de la dette de l'État. Et comme ce sont seulement les intérêts de ce milliard qui seraient effectivement à la disposition de l'État, le bénéfice réel serait au final de 33 millions d'euros, autant dire rien. Pour combler les déficits, la vente de l'or serait symbolique... dans tous les sens du terme.

Face au gouffre que creuse la politique de cadeaux systématiques au patronat – et le paiement des intérêts de la dette déjà accumulée – l'État a bien du mal à trouver des « bijoux de famille » à vendre, qu'ils soient en or ou pas, pour essayer de maintenir le budget à flot. Au Moyen Âge, les alchimistes cherchaient le moyen de changer le plomb en or. Aujourd'hui, les réserves d'or de l'État ne peuvent même plus redresser un budget qui a du plomb dans l'aile.

Jean RAYNARD

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# « Projet contre projet » ? Œil pour œil, dent pour dent !

Chirac et Raffarin ont perdu la bataille des régionales mais pas la guerre contre les travailleurs, en particulier pour « réformer » la Sécu. La nouvelle équipe Raffarin III fourbit ses armes, au premier rang desquelles l'entente avec ses adversaires mais pas ennemis de la gauche politique et syndicale. « *Il est indispensable que les partenaires sociaux et le gouvernement, mais aussi que la majorité et l'opposition (...) se rassemblent pour discuter et rechercher ensemble une solution.* », a dit Chirac. Il faut une « *union nationale* », a renchéri Douste-Blazy, nouveau ministre de la Santé.

Le Parti socialiste, loin de s'indigner qu'on lui propose de participer au coup de hache contre la protection sociale, répond présent. Hollande « *ira à toutes les réunions* ». Jean-Marie Le Guen, chargé du projet socialiste sur la Sécu, jure que face à une « *situation extrêmement grave* », le PS « *prendra toutes ses responsabilités* », « *ne limitera pas son action à une posture critique* », « *ne jettera pas de l'huile sur le feu* ». Il faudrait une réforme – affirmatif ! – mais qui serait « *juste* ».

Ôtez-nous d'un doute :

« *Juste* », de ne pas contester le « *trou* » de 10 milliards d'euros de la Sécu, en rappelant qu'il représente moins de 10 % de ses dépenses totales, là où l'État compte un déficit de 20 % de ses dépenses totales, 5 fois plus élevé en valeur absolue ?

« *Juste* », de ne pas proposer de combler ce « *trou* », en supprimant les multiples formes d'exonérations patronales qui se chiffraient à un total de 20 milliards en 2003 ?

« *Juste* », de ne pas souligner que si tous les travailleurs avaient un emploi et un salaire correct, les caisses sociales seraient largement en excédent ?

« *Juste* », de ne pas montrer du doigt les énormes marges bénéficiaires des trusts pharmaceutiques, ou autres fournisseurs des hôpitaux, et proposer à leur rencontre des mesures coercitives ?

« *Juste* », d'admettre que la Sécu assume toutes les dépenses et que l'État ne contribue que pour 1,3 % aux dépenses de santé publique ?

« *Juste* », de laisser en conséquence envisager une augmentation des cotisations, ou une réduction des prestations, ou les deux à la fois ? Et de faire ainsi trinquer encore les travailleurs, les retraités, les chômeurs, les plus démunis qui n'auront plus droit qu'à un « *panier de soins* » percé ?

Les dirigeants socialistes partisans d'une « *réforme juste* » ne disent ni ne font rien qui puisse rassurer les travailleurs. De plus, ils jurent que c'est au parlement et là seulement qu'ils opposeront « *projet contre projet* » (entendez pas les travailleurs dans la rue !). La loi passera sans eux, la droite assumera le sale boulot et les socialistes en garderont les dividendes électoraux... pour une victoire aux législatives et présidentielle de 2007.

Et la Sécu, là-dedans ?

Si le PC a quelques accents plus nerveux pour dire « *pas touche à ma Sécu* », ses initiatives ne sont guère à l'avenant, et ses responsables ne se démarquent pas des manœuvres politiciennes du PS.

Quant aux directions syndicales ? C'est selon, évidemment.

Il en est quelques-unes qui déjà, comme pour la « *réforme* » des retraites de l'an dernier, préparent leur assentiment au gouvernement. Il en est d'autres, en premier lieu la CGT, la plus influente, qui ne manquent pas d'arguments pour condamner les mensonges et projets gouvernementaux et patronaux. Les dirigeants de la CGT n'ignorent rien des causes du prétendu « *trou* », n'ignorent rien du hold-up patronal sur les finances de la Sécu, n'ignorent rien des effets dévastateurs des bas salaires et du chômage sur les finances de l'assurance maladie... Mais ils n'en affirment pas moins la nécessité d'une « *réforme... de progrès* ». Et ils ne fixent à ce jour aucune perspective de riposte générale ni aucun plan de lutte à l'ensemble de la classe ouvrière. Ce qui serait vital, évidemment.

Les dirigeants de la CGT, comme les autres, participent aux négociations et se préparent aux compromis avec le gouvernement. Les lignes de leur programme sont moins des revendications claires et nettes dont les travailleurs pourraient se saisir pour engager la lutte, que des points de marchandages avec patrons et gouvernants : « *élargir l'assiette en prélevant des cotisations sur certains revenus financiers des entreprises* », « *moduler le taux de cotisation* », etc... Ils attendent aussi des miettes pour les partenaires sociaux qu'ils sont, qui auraient « *vocation à gérer le régime général sur des bases qui garantissent : la représentation majoritaire des salariés, le retour à l'élection de leurs représentants* (ce qui devrait donner plus de poids à la CGT), *un véritable statut pour remplir leurs missions* ». Pour que des appareils renforcés soient plus efficaces dans la complicité avec des mesures scélérates ?

Douste-Blazy l'espère en tout cas : « *Une des clés de ce chantier (...) est de remettre les partenaires sociaux au cœur du système. Je suis décidé à voir avec eux dans quelles conditions il est possible d'organiser la délégation de gestion et jusqu'où elle ira.* » (Le Monde du 09/04).

L'année 2003 a été celle de la réforme des retraites du public. Année et réforme sont passées, mais pas sans un mouvement qui a bousculé les calculs gouvernementaux, à défaut de l'emporter. L'année 2004 est devant nous. Gouvernement et patronat voudraient qu'elle soit celle de la réforme de la Sécu... contre l'opinion majoritaire des travailleurs et des militants.

L'histoire ne se répète jamais... mais elle peut se corser.

Bernard RUDELLI.

**Convergences Révolutionnaires n° 32 (mars 2004)**, bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Après Jospin, Raffarin, de mal en pis

Articles : Le PCF en ordre dispersé ? A côté de la gauche caviar, la gauche Buffet - Ce voile qui cache les vrais problèmes - Services publics-réalité : à la SNCF, sous les palmiers, c'est pas la plage - Les chômeurs contre les coupures de courant - Irak : bourbier militaire, imbroglio politique - Le capitalisme américain entre deux crises ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Melun (Seine-et-Marne)

# Les Roms à nouveau menacés d'évacuation

Si le drame de l'incendie d'une caravane dans lequel récemment deux adolescentes roms ont péri à Lyon a suscité un certain émoi, et amené les autorités locales à prendre quelques mesures, la prise en compte de la détresse humanitaire dans laquelle vit la communauté rom n'est guère allée au-delà.

À Melun, en Seine-et-Marne, les autorités, préfecture en tête, continuent de traiter par le mépris les quelques centaines de Roms qui vivent dans les champs et les bois voisins.

Les tentatives de leur faire évacuer les terrains qu'ils occupent doivent reprendre dans les jours qui viennent, avec la fin de l'hiver et l'application des jugements prononcés par les tribunaux (les dates limites ont été fixées au 13 avril pour ceux du bois de Montaigu, à fin juin pour la Mare aux diables).

Pas d'eau, pas d'électricité pour la plupart, pas de sanitaires, des caravanes tellement délabrées qu'elles ne peuvent plus bouger des champs de boue où elles ont passé quelques mois, des régularisations refusées, la crainte des descentes de police, voilà dans quelles conditions vivent ces Roms venus de Roumanie, victimes là-bas de la misère et de discriminations, voire de persécutions.

Sans l'aide d'un collectif de soutien composé de quelques bénévoles, leur situation serait encore plus dramatique. La préfecture refuse même d'exa-

miner tout dossier de demande de régularisation et les mairies se renvoient la balle.

Le 8 avril avait lieu non loin de Melun, à Lieusaint, l'inauguration d'un campement pour les gens du voyage, sur un terrain dont des Roms ont été expulsés il y a un an.

Les Roms, qui y sont maintenant refusés, sont venus manifester leur indignation. Lieusaint et le SAN de Melun-Sénart (majorité socialiste) disent qu'ils ont assez fait pour les Roms en signant, il y a deux ans, une convention d'intégration pour une vingtaine de familles, et que c'est aux communes de l'agglomération de Melun de faire de même. Mais même si cela est vrai, ce n'est pas une raison pour se laver les mains de ce que deviennent les autres familles.

Dans quelques semaines, à l'occasion des élections européennes, les responsables politiques de droite comme de gauche vont sans doute faire de belles phrases sur la construction européenne... Une Europe dans laquelle erre la communauté rom chassée de partout et où des millions de pauvres de toutes nationalités vivent dans le besoin et la souffrance.



Évacuation par la police de caravanes de Roms à Achères en mars 2003.

## Tentatives d'intimidations intégristes

Lors de la marche du mouvement « Ni putes Ni soumises », les mouvements intégristes islamistes sont intervenus de façon systématique à ses réunions pour s'opposer à celles qui se battent pour la liberté des femmes, allant jusqu'à des propos haineux contre Fadela Amara et les autres responsables de l'association.

Le 31 mars dernier, à l'Institut du Monde Arabe à Paris, ce sont Caroline Fourest et Fiammetta Venner, auteurs de l'ouvrage *Tirs croisés, la laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, qui ont eu à subir une offensive en règle de la part des mêmes courants politiques. Invitées à présenter leur livre par cet Institut, en guise de débat elles n'ont eu droit qu'à des invectives, des mises en accusation et des menaces. Au point qu'elles ont dû sortir sous escorte policière.

Leur livre, paru chez Calmann-Lévy fin 2003, est une étude qui montre les dangers que représente l'obscurantisme de ces trois intégrismes pour les droits des fem-

mes et les libertés démocratiques, ainsi que les ramifications et les soutiens dont ils bénéficient, y compris dans certains appareils d'État.

Depuis son face à face il y a plusieurs mois avec Tarik Ramadan à l'émission de télévision *Campus*, Caroline Fourest agace dans les milieux islamistes. Quelques jours avant cet épisode, elle avait également tenu tête à un représentant de l'UOIF lors de l'émission *Mots Croisés* d'Arlette Chabot. C'est dire qu'elle était attendue et que ce qui s'est passé relève de la volonté de la faire taire par la peur.

Ce type de tentatives d'intimidation est de plus en plus fréquent. Lorsque des réunions traitant de sujets autour de la laïcité et du port du voile sont annoncées, des groupes organisés viennent en nombre pour tenter d'empêcher tout débat et exercer des menaces. Heureusement, les militantes féministes sont décidées à ne pas se laisser faire.

• Eurotunnel

# Bataille autour d'une dette

« C'est la victoire de la démocratie actionnariale, un grand jour pour la France », a pompeusement déclaré Nicolas Miguet, cet affairiste proche de l'extrême droite, devenu par ses manœuvres l'interprète de la colère des actionnaires de la société Eurotunnel. En théorie, après que les deux tiers de ceux-ci eurent renversé l'ancienne direction de cette société au cours d'une houleuse assemblée tenue le 7 avril dernier, Miguet aurait pu en prendre la tête, mais comme il est interdit de gestion à la suite d'une condamnation pour « escroquerie, vol et abus de biens sociaux », c'est Jacques Maillot, ex-PDG de Nouvelles Frontières, qui se retrouve à la présidence.

Ce dernier a choisi comme n° 2 un polytechnicien spécialisé dans le redressement des entreprises. La direction financière sera confiée à un cadre mis par ailleurs en examen pour « blanchiment aggravé ». On y retrouve aussi le député UMP Pierre Cardot, lui-même actionnaire, ainsi que le sociologue qui dirige le Credoc, Robert Rochefort.

La nouvelle direction, plébiscitée par les actionnaires, prétend trouver des solutions à la dette de 9 milliards d'euros – équivalente à dix ans de chiffre d'affaires d'Eurotun-

nel – qui plombe la valeur de l'action et a engendré la colère des quelque 1,1 million d'actionnaires (dont les neuf dixièmes sont français) : en quinze ans, la valeur de l'action a chuté de près de 20 euros à un demi-euro.

Cette dette est pour un tiers entre les mains de différentes banques à l'origine du lancement du projet, parmi lesquelles le Crédit Agricole et la BNP et des banques anglaises. Mais, pour les deux tiers, elle est désormais aux mains de fonds d'investissements spéculatifs.

Le projet de tunnel, fruit de la collaboration franco-britannique, vit le jour en 1981. Mitterrand respecta le point de vue britannique défendu par Margaret Thatcher : « Pas un sou d'argent public ». Il fut donc entièrement financé par emprunt aux banques et par appel à l'épargne. Pour attirer les gros sous des petits épargnants, on multiplia les bobards : « Un placement de père de famille, au rendement de 18 % par an » disait le Trésor public lors de l'introduction en Bourse en 1987. L'action valait alors 5,33 euros. Avec les mouvements spéculatifs, elle frisa les vingt euros en 1989, avant de dégringoler. Car, comme toujours dans ce genre de grands travaux, toutes les prévisions se sont révélées fausses et trompeuses. L'investissement total (15 milliards d'euros) a doublé



Nicolas Miguet et Jacques Maillot se serrent la main. Quant aux petits actionnaires ils sont, pour un moment encore, dans le tunnel.

par rapport aux prévisions. Ces dépassements n'ont pas été perdus pour tout le monde : Bouygues, Dumez, etc., s'y sont enrichis. De plus, le trafic a été surévalué : 12 millions de voyageurs contre 30 millions annoncés, 1,7 million de tonnes de fret contre les 15 millions prévus.

Il reste maintenant à gérer ce passif, qui n'a pas été perdu

pour tout le monde. Les créances douteuses ont été transformées en actions ou ont été bradées. Les banques n'en détiennent plus que 30 %. Les fonds spéculatifs qui ont pris alors le relais possèdent désormais 70 % des dettes. En cas de faillite, ces créances pourraient se transformer, pour eux, en parts du capital d'Eurotunnel. Leurs

détenteurs en deviendraient alors les principaux propriétaires, ce qui réduirait à peu de choses le poids des petits actionnaires.

En l'absence d'aide financière ou de nouvelles garanties des États français et britannique, la nouvelle équipe dirigeante aimerait que la dette soit mise à l'écart des comptes de l'entreprise. Les banques et les fonds spéculatifs de leur côté estiment qu'en cas de faillite, ils pourront se substituer à la direction. Dans ce cas, la « victoire » des petits actionnaires n'aurait été que le prélude d'une défaite bien plus cuisante, ramenant la « démocratie actionnariale » au niveau zéro de l'action Eurotunnel.

Jacques FONTENOY

Nicolas Miguet gagne sa vie en vendant des conseils boursiers soit par l'intermédiaire d'une lettre *La Bourse* (4000 exemplaires) soit par un hebdo *Bourse Plus.com* (20 000 exemplaires). Certaines de ses chroniques boursières peuvent être écoutées sur un service audiotel, qui fait l'objet de 3 000 à 10 000

appels quotidiens facturés 1,35 euro l'appel, plus 34 centimes la minute. Les résultats sont juteux : 3 millions d'euros de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 7 millions. Le président du fantomatique « *Rassemblement des contribuables* » s'y entend pour mettre les gogos à contribution.

## La pauvreté ne cesse d'augmenter

Deux études qui viennent d'être publiées prouvent que la pauvreté progresse en France.

L'étude menée par la DREES, dépendant du ministère des Affaires sociales, montre que le nombre d'allocataires du RMI a augmenté de 5,3 % en France métropolitaine (4,9 % en incluant les DOM) en 2003. Cette augmentation est plus forte chez les jeunes de moins de trente ans, qui n'ont pas assez travaillé pour avoir droit à des allocations chômage, ou chez les plus de cinquante ans qui, victimes de plans de licenciements, n'arrivent plus à retrouver un emploi.

Actuellement, 1,1 million de personnes touchent le RMI, dont la presque totalité (un million d'entre elles) n'ont que ce seul revenu pour survivre, principalement à cause de la

baisse du nombre de contrats emploi-solidarité qui permettent un cumul des deux revenus. Pour une personne seule, cela veut dire tenter de payer loyer, électricité, transports, nourriture, etc. avec 417, 88 euros par mois, ce qui est impossible, même en restreignant ses dépenses au maximum.

L'autre enquête, de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion, constate que la France compte 3,7 millions de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, chiffré à 600 euros par mois – la moitié du salaire moyen. Elles représentent 6,1 % de la population. Si l'on ne tenait pas compte des revenus tels que les minima sociaux, RMI ou ASS, le nombre de pauvres recensés en France serait de plus du

double, 13,1 % de la population soit près de huit millions de personnes. Selon les auteurs du rapport, ces minima sociaux « jouent un rôle majeur dans la lutte contre la précarité », insuffisants cependant puisqu'ils laissent toujours 3,7 millions de personnes en dessous du seuil de 600 euros par mois.

En particulier, ceux que l'on appelle les « travailleurs pauvres », dont le salaire est si bas qu'ils gagnent moins de 600 euros par mois, sont aujourd'hui un million et leur nombre ne cesse d'augmenter. De plus, alors qu'auparavant la pauvreté touchait surtout les retraités, les actifs (en activité ou au chômage) en sont maintenant les principales victimes.

Le chômage, en hausse de 6,1 % en 2003, est la cause essentielle de la pauvreté : il fait

pression sur les salaires de ceux qui ont un emploi, et ferme la porte à ceux qui voudraient bien en avoir un. Et quand on est pauvre, il est encore plus difficile de trouver un travail, ne serait-ce que parce que les logements dont les loyers restent accessibles aux plus démunis sont la plupart du temps loin des lieux d'activité, peu ou pas desservis par des transports en commun. Il leur faut donc avoir une voiture et, pour peu qu'ils soient interdits bancaires (ce qui arrive vite), ils devront avoir recours à des crédits aux taux exorbitants pour en financer l'achat. Autrement dit, plus on est pauvre, plus les difficultés matérielles se multiplient.

Face à cette hausse de la pauvreté, l'attitude du gouvernement a été de s'en prendre aux pauvres, tenant des dis-

cours méprisants envers les chômeurs assimilés à des fainéants, ou les soi-disant assistés qui « profiteraient » du RMI sans se donner la peine de chercher un emploi. Si, à la suite de la déconfiture essuyée aux élections régionales, Chirac parle maintenant de « renforcer la cohésion sociale », cela reste des mots vides de sens car rien, dans les mesures prises par son gouvernement, n'est en faveur des plus démunis. Au contraire, la création du RMA (revenu minimum d'activité), ou les aides aux entreprises qui emploient des ouvriers à de bas salaires, pour n'en citer que quelques-unes, ne font qu'augmenter la pauvreté des travailleurs, qu'ils soient en activité ou au chômage.

Marianne LAMIRAL

• Irak

# Les provocations de Bush servent de tremplin aux intégristes

Les deux premières semaines d'avril auront fait plus de victimes en Irak qu'aucune autre période comparable depuis la « fin des opérations militaires » qu'avait proclamée Bush il y a un an.

Comme toujours, la population irakienne a été la plus durement touchée, avec des victimes qui se comptent par centaines. Mais 80 soldats des forces d'occupation ont aussi payé de leur vie la politique de Bush. Sans compter des dizaines d'employés, occidentaux et irakiens, de l'administration d'occupation et des entreprises sous-traitantes, qui n'avaient pas non plus choisi cette guerre mais n'en n'ont pas moins trouvé la mort dans des embuscades, tandis que d'autres étaient victimes d'enlèvements.

Au-delà de la violence des affrontements armés au cours de ces deux semaines, le fait politique important est dans leur caractère. Sur plus de la moitié du territoire, la plupart des grandes villes ont été touchées par ce qui apparaît comme une vague insurrectionnelle que les troupes d'occupation se sont montrées incapables de contenir malgré leur écrasante supériorité en moyens matériels. Et rien n'indique pour l'instant qu'elles soient près d'y parvenir, malgré les renforts dépêchés sur les lieux et les nombreuses « trêves » annoncées et aussitôt rompues.



Des insurgés Sunnites près de Faloudja, après l'attaque d'un convoi destiné aux Américains.

## Des préoccupations électorales à la répression

Or non seulement les dirigeants impérialistes ont assemblé les ingrédients d'une poudrière par leur guerre, puis par leur caractère. Sur plus de la moitié du territoire, la plupart des grandes villes ont été touchées par ce qui apparaît comme une vague insurrectionnelle que les troupes d'occupation se sont montrées incapables de contenir malgré leur écrasante supériorité en moyens matériels. Et rien n'indique pour l'instant qu'elles soient près d'y parvenir, malgré les renforts dépêchés sur les lieux et les nombreuses « trêves » annoncées et aussitôt rompues.

Bush a en effet bâti sa campagne pour obtenir sa réélection à la présidence sur la passation des pouvoirs, le 30 juin, à un « gouvernement irakien » pré-

tendument légitime. Ainsi comptait-il accréditer dans l'électorat l'illusion d'un désengagement militaire américain en Irak. Bien sûr, cela n'empêchait pas que continue, dans le même temps, la construction de 14 bases militaires américaines, suffisantes pour accueillir 120 000 soldats dans le pays. Mais ne suffisait-il pas que l'illusion dure le temps d'une campagne électorale ?

Pour que ce tour de passe-passe marche, il fallait que rien ne se mette en travers de la passation des pouvoirs le 30 juin. D'où, sans doute, le choix des autorités d'occupation de passer à l'offensive contre ceux qui risquaient de ne pas jouer le jeu,

voire de profiter des circonstances pour jouer leurs propres cartes la résistance sunnite, basée notamment autour de la ville de Faloudja, et le groupe intégriste chiite de Moqtada al-Sadr.

Mais comme l'ont montré les événements qui ont suivi, les autorités américaines avaient sous-estimé leurs adversaires. Surtout, elles avaient sous-estimé les réactions de la population face à cette offensive.

## Une démonstration de force des intégristes

Si l'on en croit les témoignages d'habitants qui ont réussi à fuir Faloudja au cours des combats, les cadavres de vieillards et d'enfants assassinés par les tirs

des F-16 et des hélicoptères de combat américains auraient amené plus de recrues aux groupes armés nationalistes et sunnites de la ville que ne l'avait fait toute une année d'occupation. Et les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'usage des mêmes méthodes par les troupes américaines dans les quartiers chiites de Bagdad aurait fait affluer les volontaires vers l'armée du Mahdi, la milice armée de Moqtada al-Sadr.

Mais c'est dans les villes du sud, où le groupe d'al-Sadr était encore assez peu connu, que la politique des autorités américaines s'est retournée contre elles de la façon la plus spectaculaire. En conférant aux miliciens de

l'armée du Mahdi l'auréole de champions de l'Islam pour les uns, de la nation irakienne pour les autres, face aux troupes d'occupation, les dirigeants américains ont offert à Moqtada al-Sadr une occasion inespérée. Ce qui n'était bien souvent au départ qu'une occupation symbolique de quelques édifices publics par une poignée de miliciens s'est transformé rapidement, grâce à l'assentiment d'une partie de la population et à l'aide active d'une fraction de la jeunesse, en démonstration de force suffisamment convaincante pour amener la police irakienne à reculer, voire à choisir le camp des insurgés. C'est ce que l'on a vu à Kut, par exemple, ville de l'est du pays, où la garnison ukrainienne a dû se résoudre à abandonner la ville avant qu'un contingent américain ne parvienne à en reprendre partiellement le contrôle.

Il nous est impossible de savoir quelle est la profondeur réelle de ce mouvement insurrectionnel, et notamment dans quelle mesure les masses irakiennes se reconnaissent dans la démagogie antiaméricaine et xénophobe d'un al-Sadr ni si elles sont prêtes à se ranger derrière ses miliciens. Malheureusement, dans ce cas, ce ne serait que pour lui servir de tremplin sur le chemin du pouvoir, car c'est le seul rôle que de tels leaders sont disposés à leur laisser jouer. Et les leaders sunnites du nord, reli-



gieux ou pas, n'ont pas plus d'égards pour les intérêts des masses pauvres que les dirigeants chiites.

En tout cas, une fois encore, après la guerre et le chaos politique qu'elle a créé dans le pays, la répression que mènent aujourd'hui les autorités américaines et leurs alliés ne peut qu'aggraver encore le potentiel explosif de la poudrière irakienne. Les autorités américaines parviendront peut-être à endiguer la présente vague insurrectionnelle, mais même dans ce cas, ce ne sera que partie remise. Et en tout cas, elles n'auront réussi qu'à aider les dirigeants intégristes à s'imposer aux yeux des masses irakiennes comme la seule alternative à l'oppression impérialiste. Pour l'impérialisme, cela passera sans doute au compte des pertes et profits, en attendant des jours plus favorables, mais les masses irakiennes, elles, le paieront à coup sûr très cher.

François ROULEAU

Cette affaire n'est pas le seul scandale qui frappe l'ONU. Depuis dix ans, celle-ci gardait dans un placard la boîte noire de l'aviation du président rwandais abattu le 6 avril 1994, empêchant toute enquête sur cet attentat qui fut le déclencheur des massacres au Rwanda. Pour Kofi Annan, il ne s'agirait que d'« une bourde de première classe » sans « tentative de dissimulation ». Plus vraisemblablement, il pourrait s'agir d'épargner au général Paul Kagame, actuel président du Rwanda et protégé des États-Unis, d'être accusé d'avoir été le commanditaire de l'attentat du 6 avril 1994.

Alain VALLER

Ces affaires successives rectifient l'image d'une organisation internationale présentée comme un arbitre et un juge suprême qui, au nom des États qui en sont membres, aurait pour tâche d'harmoniser leurs relations. La réalité est tout autre, l'ONU n'est que le paravent des intérêts et des choix des grandes puissances, les États-Unis bien sûr, mais aussi la France. L'étonnant serait que l'ONU soit à l'écart des scandales qui mettent en cause régulièrement et successivement les gouvernements qu'elle représente.

• Argentine

# Manifestation massive contre l'insécurité et la corruption de la police

Jeudi 1<sup>er</sup> avril, entre 130 000 et 150 000 personnes ont manifesté à Buenos Aires contre la montée de l'insécurité, la corruption en général et en particulier celle de la police. La manifestation avait été convoquée par le père d'un adolescent, Axel Blumberg, séquestré et assassiné d'une balle dans la tête par ses ravisseurs. L'enquête a montré, comme dans d'autres affaires de ce genre, qu'il y avait des complicités entre les ravisseurs et la police.

Depuis la chute de l'économie argentine, en décembre 2001, les chiffres sur l'insécurité montrent à la fois que les attaques de banque ont diminué mais qu'en revanche les enlèvements (avec demande de rançon) se sont multipliés : ils ont doublé depuis cette date.

La fin de la parité du dollar et du peso et la dévaluation de peso qui a suivi avaient constitué par elles-mêmes une sorte de hold-up général, mené par... les banques sur les économies des classes moyennes argentines. Les queues de clients ruinés devant les banques ont pu décourager les hold-ups. En revanche, on a assisté à une montée des prises d'otages avec demande de rançon, y compris dans les milieux populaires désargentés. On a vu parfois, dans des quartiers populaires où une famille était victime de l'enlèvement d'un de ses enfants, l'ensemble du quartier se cotiser pour tirer d'affaire l'adolescent. Mais, très souvent, ces affaires ont fini tragiquement par la mort du séquestré.

La population a été exaspérée par le fait que, à plusieurs reprises, les victimes ont découvert que la bande qui les séquestrait

n'était pas de simples voyous mais des policiers du quartier.

La police argentine, et particulièrement celle de la province de Buenos Aires, où se concentre le tiers de la population du pays, est réputée pour sa corruption, qui est une sorte de seconde nature. Un film argentin, diffusé en France récemment, *El Bonarensé*, en donnait un échantillon et montrait comment la jeune recrue, une fois passé le stage de formation, se retrouve immédiatement plongé dans la corruption, ramassant par exemple, pour son supérieur hiérarchique, les pots-de-vin que les trafiquants versent aux policiers pour ne pas être dérangés dans leurs activités.

La police argentine est également réputée pour sa violence. Elle s'est extériorisée pendant les années de dictature mais elle n'a pas cessé depuis. Plusieurs scandales en ont fait état depuis 1983. Ils vont de la disparition d'un photographe de presse un peu trop curieux à l'assassinat d'un élève laissé dans un commissariat par des enseignants, parce qu'il était indisposé pendant une excursion scolaire. Des policiers ont participé à un attentat contre une mutuelle juive, qui avait fait 85 morts et des centaines de blessés. Enfin, la répression contre les manifestations, notamment celles des chômeurs, a fait de nombreux morts et blessés. Au moment de l'assassinat de deux manifestants chômeurs en juin 2002 dans la banlieue proche de la capitale, les téléspectateurs avaient même pu voir, en direct, les policiers donner l'assaut, sans complexe, à un local du PC qui se trouvait à proximité.

La méthode même de l'enlèvement est, elle aussi, un leg de la dictature. Pendant ces années

sombres, militaires et policiers avaient l'habitude d'enlever les opposants politiques pour les faire ensuite disparaître. Dans l'affaire Blumberg, qui a déclenché la manifestation du 1<sup>er</sup> avril, l'autopsie du cadavre du jeune homme a montré qu'il avait été torturé par ses ravisseurs. Son corps portait des traces de coups et ses ongles avaient été arrachés. Et les ravisseurs avaient des liens avec les policiers.

Le président argentin Nestor Kirchner a fait de la lutte contre l'impunité des tortionnaires un de ses chevaux de bataille, au moins en paroles. Il a donc promis de s'attaquer aussi à l'insécurité « *quels que soient les intérêts en jeu* ». Mais c'est plus facile à dire qu'à faire.

Pour apaiser la colère de la population, le chef de la sécurité de la province de Buenos Aires a annoncé sa démission, tandis que le gouverneur de la province annonçait la mise en retraite de deux cents policiers. Mais il y a déjà eu de telles purges dans la police sans que cela change d'un iota ses comportements.

En réponse à tous ceux qui exigent un renforcement des lois répressives, le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle « police métropolitaine » qui interviendrait dans une trentaine de municipalités de la province de Buenos Aires, y compris la capitale. Elle serait plus particulièrement chargée des enlèvements et des trafics de drogues. Mais le renforcement de l'appareil répressif, au lieu de mettre fin à l'insécurité comme l'espère la population, pourrait bien engendrer un résultat contraire, du fait même que violence et corruption sont dans la nature de l'appareil d'État.

Jacques FONTENOY

• Malversations à l'ONU

# Le secrétariat général trempe dans un scandale

De hauts responsables de l'ONU seraient compromis dans des malversations liées à l'embargo imposé à l'Irak après la première guerre du Golfe, en 1991.

On sait que la coalition des puissances impérialistes, dont la France, imposa alors, sous l'égide de l'ONU, ses conditions au dictateur irakien Saddam Hussein, tout en le maintenant au pouvoir contre la volonté d'une grande partie de la population. Un embargo fut mis en place. L'objectif affiché de cet embargo était d'empêcher Saddam Hussein de renouveler les équipements de son armée détruits par

les bombardements alliés afin, disaient ces gendarmes du monde, que le dictateur irakien ne puisse plus menacer la paix dans cette région. Les puissances impérialistes exercèrent leur contrôle total sur le commerce extérieur de l'Irak et, en premier lieu, sur ses exportations pétrolières.

Les conséquences de cet embargo furent dramatiques pour les populations. On a estimé qu'en une douzaine d'années environ un million d'Irakiens, dont la moitié d'enfants de moins de cinq ans, sont morts des conséquences de cet embargo. Néanmoins, pour

qu'il ne fût pas dit qu'elles restaient sourdes à la détresse du peuple irakien, ces « grandes puissances » mirent sur pied, sous l'égide de l'ONU, en 1995, le système d'échanges économiques minimum dit « pétrole contre nourriture ». L'Irak pouvait exporter une certaine quantité de pétrole et importer en retour des produits de première nécessité. Toutes ces transactions commerciales devaient être autorisées et contrôlées par un comité spécial mis en place par l'ONU et supervisées par son Conseil de sécurité, qui fixait entre autres le prix du pétrole vendu par l'Irak.

Ce système ne permit pas à la

population irakienne de se nourrir ni de se soigner convenablement. Elle n'empêcha pas non plus une ribambelle d'entreprises capitalistes de faire des profits juteux, y compris bien sûr des sociétés américaines qui intervenaient discrètement par le biais de filiales, françaises ou autres. Au passage des hauts fonctionnaires irakiens prélevaient leur dîme, mais aussi des personnalités internationales qui auraient touché des coupons « pétrole » du gouvernement irakien. La Cotecna, une société suisse qui sous-traitait la vérification des marchandises entrant en Irak pour le compte de l'ONU,

dirigée par Kojo Annan, le fils du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, aurait fermé les yeux sur des surfacturations. Selon des responsables de l'ONU, ce serait des secrets de polichinelle.

Secrets ou pas, le Conseil de sécurité et le Secrétariat général de l'ONU ont quand même décidé d'ouvrir une enquête. Les États et les sociétés capitalistes qui ont commercé avec l'Irak sont « invités » à témoigner, sans que l'on puisse les y obliger. D'autant que les enquêteurs n'ont guère de pouvoirs et, entre autres, pas celui d'aller « inspecter des traders pétroliers installés aux îles Caïman ».

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 80 (Avril-Mai 2004)

- Les élections régionales : le désaveu du gouvernement
- Les listes LO-LCR dans la campagne électorale
- Tribune : après les élections régionales, quelle politique pour l'extrême gauche
- Les élections régionales des 21 et 28 mars 2004

- Documents  
- Résultats

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



## • Algérie

### Élection présidentielle

# Bouteflika plébiscité

Le 8 avril, le président sortant Bouteflika a remporté haut la main l'élection présidentielle algérienne avec près de 85 % des voix (84,99 % exactement). Son principal rival, Benflis, dirigeant du FLN, présenté comme susceptible de l'emporter en cas de deuxième tour, n'obtenait que 6,42 % des suffrages. Ce résultat a jeté la stupéfaction dans les rangs des adversaires de Bouteflika et il semble que l'entourage même de celui-ci ait été quelque peu surpris par l'ampleur du succès.

Bien sûr, les rivaux de Bouteflika, c'est-à-dire Benflis (6,42 %), l'islamiste Djaballah (5,02 %) et Said Sadi (1,94 %) du

RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) ont crié à la fraude massive. Mais il n'est pas évident que la fraude ait été plus importante que d'habitude au point d'expliquer l'ampleur du succès électoral remporté par Bouteflika.

Bouteflika évidemment a bénéficié de sa position de président sortant. Il a sillonné depuis des mois l'Algérie, distribuant promesses, subventions et crédits. Il avait également le soutien des partis de la coalition gouvernementale, c'est-à-dire du RND (Rassemblement National Démocratique), du MSP (Mouvement de la Société pour la Paix, islamiste) et d'une partie du FLN, les « redresseurs », alors qu'une autre partie soutenait Benflis. Il avait aussi l'appui de l'UGTA, de

l'ensemble des organisations patronales, des zaouias (confréries religieuses) et même de quelques anciens dirigeants du FIS. L'armée avait déclaré à plusieurs reprises qu'elle resterait neutre et qu'elle ne pèserait pas directement sur les choix électoraux.

Mais, il faut bien dire aussi qu'en face, il n'y avait pas vraiment une opposition. Benflis lui-même avait été le directeur de campagne de Bouteflika lors de l'élection présidentielle de 1999, puis son Premier ministre jusqu'en mai 2003. Quant à Djaballah, du mouvement Islah, son score de 5 % reflète peut-être le recul et la dispersion de l'électorat islamiste. Le soutien à Bouteflika du MSP, autre parti islamiste, et la non-consigne de vote de la majorité des dirigeants du

FIS expliquent peut-être ce mauvais résultat. Said Sadi, qui pouvait se prévaloir d'une implantation en Kabylie, paye, lui aussi, le prix d'un soutien à la politique de Bouteflika puisque son parti, le RCD, a participé au gouvernement jusqu'à la répression des émeutes en Kabylie au printemps 2001. Avec moins de 2 % à l'échelon national, il se voit dépassé par Bouteflika dans de nombreuses communes en Kabylie et dans les villes de Tizi Ouzou et de Bejaia. Il est vrai qu'en Kabylie, les abstentions ont été massives, atteignant plus de 80 %.

Tous ces opposants l'étaient donc plutôt pour la forme et ne proposaient pas en réalité une autre politique. Ils préféreraient parler de la fraude annoncée en cas de victoire du président sortant. Certains regrettaient même la « neutralité » de l'armée qui faisait, selon eux, le jeu de Bouteflika. Quant à Louisa Hanoune, candidate du PT (Parti des Travailleurs), sa défense de certaines revendications sociales était

noyée dans un discours nationaliste, prônant l'union nationale et évitant toute dénonciation du pouvoir et de Bouteflika lui-même.

Bouteflika, évidemment, sort renforcé de ces échéances électorales. Chirac l'a très bien compris puisqu'il a été le premier chef d'État à lui envoyer un message de félicitations. Il devait même se rendre dès le 15 avril à Alger pour rencontrer Bouteflika. Les affaires avec l'Algérie n'attendent pas !

Que va faire Bouteflika sur le plan politique ? Va-t-il en profiter pour dissoudre l'APN (assemblée populaire nationale) dans laquelle le FLN dirigé par Benflis était majoritaire ? Cela n'est pas sûr. Il peut compter probablement sur bien des ralliements de dernière minute de députés FLN. Il va peut-être modifier la constitution dans un sens plus présidentiel et plus autoritaire. Peut-être cherchera-t-il aussi à s'immiscer un peu plus dans les affaires de l'armée. Mais quelques mises à la

## La situation économique et les responsabilités de l'impérialisme français

« Après cinq ans de Bouteflika 1, l'Algérie ne s'est attaquée ni au chômage de masse, ni à la corruption systémique, ni à la misère qui s'étend, ni à la faillite d'un État miné par le clientélisme et l'affairisme. Dans les cinq ans à venir Bouteflika 2 s'y attaquera-t-il ainsi qu'au système qui en est la cause, mais dont il est l'émanation ? » Telle est la question posée le 10 avril par l'éditorialiste de *Libération*. Elle est à l'image de bien des commentaires de journalistes sur la situation économique de l'Algérie aujourd'hui. La corruption de l'État, le clientélisme et les « erreurs » des dirigeants algériens sont montrés du doigt, mais les responsabilités de l'impérialisme, et de l'impéria-

lisme français en particulier, sont oubliées.

La misère dans laquelle la population algérienne se débat ne découle pourtant pas seulement de la corruption de ses couches dirigeantes ni du système économique étatisé qui a été celui de l'Algérie d'après l'indépendance. Ce serait d'abord oublier le pillage effectué durant les 132 années de colonisation au profit de la bourgeoisie française ! Ce serait oublier la poursuite de ce pillage après sept ans et demi d'une guerre imposée par l'État français au peuple algérien dans l'Algérie, devenue politiquement indépendante, mais toujours dépendante sur le plan économique de l'ancienne puissance

colonisatrice !

Si depuis, d'autres puissances impérialistes se sont intéressées aux richesses de l'Algérie, la France est restée le premier client, le premier fournisseur (le quart du marché) et le premier usurier de l'Algérie. L'impérialisme français, c'est-à-dire ses capitalistes et ses banquiers, est en effet le premier bénéficiaire de l'endettement de l'Algérie.

Cependant, selon la presse économique, l'Algérie qui était au bord du marasme économique et de la banqueroute dans les années 1980 aurait maintenant redressé la situation. En effet, le poids de la dette extérieure en proportion du produit intérieur brut, (PIB), autrement

dit de la richesse du pays, a diminué. Il est passé de 58,9 % en 1999 à 42 % en 2002. Cela s'appuie sur l'augmentation des revenus de l'État algérien à l'exportation, elle-même conséquence de l'augmentation des prix du pétrole, principale ressource de l'Algérie (95 % de ses recettes à l'exportation).

Si amélioration il y a, elle est donc très relative, et de toute manière conditionnée par les variations des cours du pétrole. Cette amélioration profite d'ailleurs surtout aux multinationales des pays riches, pétrolières notamment, de Total à British Pétroleum, qui s'accaparent la production d'hydrocarbures pour près du tiers des ressources

du pays.

La dette extérieure, elle, reste très lourde. Elle enrichit les banques des pays impérialistes qui en encaissent les intérêts tandis que la population algérienne, elle, ne voit aucune amélioration. La misère augmente. Le taux de chômage avoisine les 30 % de la population active (selon les chiffres officiels, donc certainement bien plus dans la réalité) dont 50 % chez les jeunes. Les privatisations – ce que les commentateurs appellent la « modernisation » de l'économie – se sont accélérées et les suppressions d'emplois qui en sont la conséquence se chiffrent pas centaines de milliers. Les prix des pro-

## • Harkis

# Quarante ans après, l'État français toujours muet

Les associations de harkis, ces supplétifs algériens utilisés dans les tâches de répression par l'armée française durant la guerre qu'elle mena contre le peuple algérien de 1954 à 1962, protestent contre un projet de loi les concernant.

Ils ont manifesté leur mécontentement le 11 avril dans un courrier adressé à Chirac dans lequel ils réclament le retrait du projet de loi, la démission du secrétaire d'État aux Anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, la dissolution de la mission interminis-

térielle aux rapatriés, et la prise en compte des veuves et des orphelins.

Ce projet de loi présenté le 10 mars dernier en Conseil des ministres comporte des mesures d'indemnisation jugées insuffisantes. Mais ce que lui reproche surtout le président

d'un des collectifs, Salah Baadache, c'est de ne pas aborder « la principale revendication de la communauté, à savoir la reconnaissance de responsabilité dans le massacre de harkis ».

Les harkis, en se rangeant du côté de la France coloniale manquaient certes de conscience. Ils ne

furent pas seulement utilisés par l'armée française pour réprimer. Ils servirent aussi aux dirigeants politiques français de l'époque pour tenter de montrer que la population algérienne était attachée à la France et que la révolte n'était le fait que de quelques terroristes. Cela leur valut, du côté algérien, un mépris compréhensible, mais pas pour autant la moindre reconnaissance ou considération de la part de l'État français. Au moment de l'indépendance, ils devinrent encombrants. Ils furent désarmés, livrés sans hésitation à la vengeance de ceux qu'ils avaient combattus ou opprimés et massacrés. La

• Russie

# Nouvelle catastrophe minière

retraite de généraux impliqués dans le coup d'État de janvier 1992 et la guerre civile larvée qui a suivi ne remettraient pas en cause l'armée et son rôle dans l'avenir. Ce ne serait qu'un moyen de tourner la page.

Mais on peut être sûr, en tout cas, que Bouteflika, conforté, plébiscité, va en profiter pour continuer et intensifier sa politique antipopulaire et antiouvrière, c'est-à-dire les plans de licenciements, les privatisations et de nouvelles fermetures d'entreprises. Ainsi, un projet sur les hydrocarbures est en cours qui fragilise la Sonatrach, la société nationale des hydrocarbures, face aux compagnies pétrolières étrangères. Bouteflika cherchera sans doute à relancer ce plan, qui avait été retiré et pour cause d'élections et autres oppositions dont celle de la centrale syndicale UGTA.

Face à tous les mauvais coups que prépare sans doute Bouteflika, les travailleurs doivent se préparer.

B. C.



Des secouristes sortent d'une mine d'ex-URSS où une explosion avait tué 80 mineurs en mars 2000.

AFP

duits alimentaires augmentent sans cesse, ainsi que ceux des loyers du gaz. Le kilo de viande coûtait en 1997 le dixième du smic algérien.

Les classes populaires paient une politique exécutée par les dirigeants algériens, mais dictée par l'impérialisme, et que celui-ci entend continuer à dicter. « Il nous revient de poursuivre ensemble la construction d'un partenariat d'exception », a précisé Chirac à Bouteflika, juste après sa réélection, dans un message de félicitations. Cela ne signifie pas autre chose que la continuation du pillage du pays.

Aline RETESSE

minorité de ceux qui avaient réussi à traverser la Méditerranée fut parquée dans les camps où certains allaient croupir des années.

Les années ont passé. L'État français qui les a utilisés, à l'époque, comme hommes de main, non seulement ne leur promet d'indemnités qu'au compte-gouttes, mais il ne veut toujours pas avouer officiellement ses responsabilités dans le massacre de dizaines de milliers de harkis. Quarante ans après, il montre toujours son mépris total pour ceux qu'il a colonisés, y compris ceux qui l'ont servi.

A. R.

Samedi 10 avril, 44 mineurs ont perdu la vie (3 sont portés disparus et 6 seulement, dont 4 blessés, sont remontés à la surface) au puits Taijina, dans la région minière du Kouzbass, en Sibirie centrale. Cette tragédie n'est pas la première, ni sans doute malheureusement la dernière, dans cette industrie minière russe où, selon les propos tenus ces jours-ci par le vice-président du syndicat des mineurs de Russie, « les gens doivent travailler jusqu'à épuisement, comme les équipements », et subir « le régime de la trique ».

En novembre dernier, alors qu'une inondation menaçait 70 mineurs (deux y ont trouvé la mort) dans un puits de Novochakhtinsk et que la télévision avait largement couvert leur sauvetage durant plusieurs jours, Poutine (qui préparait sa réélection) avait « exigé

(l'emploi) de technologies plus sûres », « le renforcement du contrôle des systèmes de sécurité », « la poursuite de la modernisation de la production ». Il est vrai que, dans la région de Rostov, la mine de Zapadnaïa avait été inondée par deux fois cette même année, avec des travailleurs au fond dont certains n'étaient jamais remontés vivants.

Mais rien ne change en ce domaine, quoi qu'en dise Poutine. Il ne peut pas tromper grand-monde, surtout pas les mineurs, malheureusement bien placés pour savoir ce qu'il en est. Le puits où s'est produite la catastrophe meurtrière du 10 avril en est un exemple criant. En 1997, une explosion de méthane avait tué 67 travailleurs dans une mine voisine, à Novokouznestk. En 1998, celle de Taijina avait dû être fermée suite à un incendie. Après des travaux censés assurer sa mise aux normes (russes) de sécurité,

elle avait rouvert en août 2001 : juste un an plus tard, un accident y faisait un mort. Et maintenant, près de cinquante autres y ont disparu.

Dans les années quatre-vingt-dix, on a « liquidé » 170 mines en Russie, officiellement pour des raisons de sécurité, en réalité parce que leur exploitation n'était plus rentable, même dans le cadre de la privatisation-bradage des mines orchestrée au début de cette décennie-là par le vice-Premier ministre d'alors, Gaïdar. À cette époque, pour justifier la chose, les autorités et les médias avaient popularisé un chiffre : on dénombrait un million de tonnes de charbon extraites.

Les chiffres de morts au fond ont, alors, un peu commencé à diminuer, en tout cas, ceux qui étaient publiés. Mais il n'y avait toujours aucun investissement, ni public (l'État était au bord de

la faillite), ni privé, dans les équipements d'extraction, sans même parler de ceux destinés à la sécurité. Les mines étaient comme le reste de ce sur quoi les proches du pouvoir faisaient main basse : un moyen de s'enrichir au plus vite et à moindre coût.

Malgré l'abandon des mines les plus mal en point, les statistiques officielles remontent donc en flèche : 0,76 décès par million de tonnes en 2002 ; 0,91 en 2003... Comme disait un mineur russe interviewé ces jours derniers, même les maigres règles de sécurité ne sont pas respectées car, à qui proteste, l'administration répond : « Si tu n'es pas content, fiche le camp ! »

Jusqu'au jour où tous les travailleurs du pays feront « fiche le camp » à ces parasites qui les exploitent jusqu'à la mort.

Pierre LAFFITTE

• Malte

## Les méfaits d'une religion d'État

L'île de Malte, 400 000 habitants, située en Méditerranée entre Sicile et Tunisie, figurera parmi les pays nouveaux adhérant à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai prochain. Il n'en subsiste pas moins à Malte ce qui était la règle dans bon nombre de pays il n'y a pas encore si longtemps : l'Église catholique prétend dicter sa loi à chaque femme et à chaque homme.

Le divorce y est interdit. Les couples qui ne veulent plus vivre ensemble et osent tout de même transgresser cet interdit se heurtent à un certain nombre de complications, pour eux et pour les enfants nés d'une autre union. La seule possibilité pour rompre officiellement un mariage est de demander la séparation de corps devant un tribunal ecclésiastique ! Celui-ci

a un délai de trois ans pour se prononcer et c'est seulement ensuite que les autorités civiles enregistrent la séparation.

L'Église catholique prétend aussi mettre son grain de sel dans la culture. Un « bureau de classification » – en réalité bureau de censure – peut interdire ou modifier le texte de pièces de théâtre et il a aussi son mot à dire pour les films.

C'est sans doute à cause des charmes particuliers de cette île que le Vatican a choisi d'y réunir en octobre prochain un congrès mondial du clergé sur le thème : « Prêtres ... forger des saints du troisième millénaire ». L'obscurantisme peut s'en donner à cœur joie tandis que les libertés individuelles élémentaires sont sous contrôle.

J. S.

## • Hôpitaux

# Une nouvelle catastrophe annoncée ?

À peine entré en fonction, le nouveau ministre de la Santé, Douste-Blazy, se lance dans les effets d'annonce. Il vient d'indiquer que 759 postes médicaux et paramédicaux dont 266 postes d'infirmières et 121 postes d'aides-soignants et d'agents de service hospitaliers ont été créés depuis le 30 septembre 2003 au sein des services d'urgence. Il s'est bien gardé de dire combien de postes ont été supprimés dans le même temps dans d'autres services hospitaliers.

Le « bilan » dont se glorifie le nouveau ministre s'inscrit dans le cadre du plan Urgences – conçu bien tardivement ! – par son prédécesseur Mattei après la canicule de l'été dernier. Sans doute était-il alors question de donner l'illusion que le gouvernement faisait quelque chose, alors qu'il venait d'être responsable d'une véri-

table hécatombe. Mais si des rapports publiés encore récemment ont montré que les 15 000 victimes de l'été dernier ont payé de leur vie les réductions de budget décidées depuis des années par les gouvernements successifs, tout indique que les mesures annoncées ne permettront pas de faire face à une nouvelle crise.

Car les postes que le gouvernement se targue d'avoir créés sont très loin de répondre aux besoins. Ils ne correspondent déjà même pas aux prévisions établies par le gouvernement lui-même. Ces 759 nouveaux postes en six mois et l'ouverture de 1 028 lits, si l'on en croit les déclarations du ministre, sont moins que ce que le Plan Urgences prévoit puisqu'il y est question de plus de 10 000 postes de soignants et de l'ouverture de 15 000 lits d'urgence sur cinq ans. En outre, l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (AMUFH) conteste la réalité de ces chiffres. Selon un de ses porte-parole, Patrick Pelloux, « il s'agit d'astuces comptables sans augmentation réelle du budget des hôpitaux » ; « en bref, au mieux, ce qui est donné aux urgences est retiré ailleurs » ajoute-t-il. Interviewé mardi 13 avril sur France Inter, Patrick Pelloux a estimé que les services de soins ne sont pas prêts à affronter une nouvelle crise. « C'est terriblement inquiétant, nous som-

mes déjà à la mi-avril », a-t-il déclaré. Rappelons que Pelloux avait à plusieurs reprises alerté les pouvoirs publics l'été dernier en dénonçant l'absence criminelle de moyens matériels et humains pour faire face à l'arrivée massive des malades dans les services d'urgence où il exerce lui-même en tant que médecin.

Le manque de personnel dans les hôpitaux est de plus en plus dramatique. Infirmiers, aides-soignants, agents hospitaliers, le constatent tous les jours dans les services d'urgence comme dans les autres services hospitaliers. Travailler avec un personnel en nombre insuffisant est la règle. Tout se calcule à minima, tout sauf les efforts des soignants qui doivent tenter de s'acquitter de leurs tâches dans de telles conditions. Alors, il est sûr que les difficultés s'avèrent insur-

montables dès que l'augmentation de malades est exceptionnellement élevée.

Pour éviter que la catastrophe prévisible de l'été dernier ne se répète, au lieu d'effets d'annonce aussi dérisoires qu'inutiles, il n'y aurait qu'une seule réponse : l'embauche immédiate et massive de personnel dans la santé !

Dominique MATHIEU

## • Hôpital de Cognac (Charente)

# Soignés... en fonction du carnet de chèques

L'hôpital de Cognac est la cible depuis des mois de la politique de l'Agence Régionale pour l'Hospitalisation (ARH) : sa reconstruction est bloquée par une révision à la baisse de 10 millions d'euros du programme initial ; il n'a plus de direction - le directeur adjoint de l'hôpital d'Angoulême faisant fonction. Et surtout il a été dépossédé du service des urgences et du service de chirurgie, au profit de la clinique privée de la ville.

Pour les situations d'urgence, cela se traduit par une saturation rapide des possibilités du privé, qui ne dispose que de quelques lits, et qui transfère les patients plus loin, vers les hôpitaux de la région...

À la clinique, en chirurgie, les patients doivent payer de leur poche entre 200 et 600

euros selon les cas pour être admis ! En effet, les praticiens du « secteur 2 » sont autorisés à pratiquer des dépassements de tarifs. Selon la formule établie, ils peuvent le faire avec « tact et mesure », dans les cas où le malade ne relève pas de la CMU ou n'est pas accidenté du travail.

Avec « tact et mesure » ! C'est la voie de l'arbitraire, la tentation de faire passer d'abord celui dont le carnet de chèques est bien rempli ; c'est l'obligation pour les moins fortunés d'aller à l'hôpital d'Angoulême, et non plus à Cognac, pour être opérés.

Cette régression scandaleuse a fait l'objet d'une dénonciation non seulement des militants syndicaux et des usagers, mais du directeur de la Caisse Primaire d'Assurance

Maladie. Celui-ci dans une lettre ouverte, proteste publiquement contre « une médecine à deux vitesses » et le fait que « le mariage de l'hôpital et de la clinique, c'est le mariage de la carpe et du lapin : leurs logiques sont opposées : qualité des soins d'un côté, viabilité financière de l'autre. »

Les usagers de l'hôpital public, organisés dans un comité de défense, l'ont approuvé. Ils se sont joints à une coordination nationale qui regroupe une cinquantaine de comités de défense d'hôpitaux en France, confrontés à des problèmes similaires. Ils comptent relancer leur action, après les récentes pétitions et les manifestations qui s'opposaient à la politique de l'ARH et de l'État.



Manifestation à Strasbourg, le 3 avril.

## • Nos lecteurs écrivent

# Les intermittents dans la rue

Les intermittents du spectacle appellent à manifester à Paris, le lundi 19 avril à 16 heures du nouveau siège du Medef (55, avenue Bosquet, métro École Militaire) jusqu'au ministère de la Culture (métro Palais-Royal).

Le nouveau protocole qui régit notre système d'assurance-chômage, signé par le Medef, la CFDT et la CGC, est entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier, et déjà des centaines d'intermittents qui croyaient avoir travaillé suffisamment pour toucher une allocation se retrouvent sans

rien du jour au lendemain. Chaque jour, les économies programmées par le Medef se traduisent par de nouveaux exclus.

Après la défaite électorale de la droite aux régionales, Chirac a fait mine de s'émouvoir du sort des artistes, « en particulier des jeunes ». Il a entrouvert la porte, mais s'est bien gardé d'aller plus loin et d'imposer quoi que ce soit au Medef, qui est notre interlocuteur dans cette affaire - le ministre de la Culture n'étant là que pour « avaliser » les accords.

Nos neuf mois de lutte, de grèves et d'occupations, n'ont pas jusqu'ici réussi à faire plier le Medef, qui tente d'imposer des économies drastiques sur notre régime d'assurance-chômage.

Le Medef prétend depuis le début que ce régime est en déficit de 830 millions d'euros par an. Mais ni lui ni l'Unedic qu'il dirige ne sont capables de fournir la moindre statistique fiable sur ce « déficit », ni même le nombre exact d'intermittents indemnisés.

Le véritable scandale n'est pas le déficit, c'est la façon dont le

patronat, audiovisuel notamment (France 2, France 3, Canal+, etc.), et toutes les entreprises de productions qui gravitent autour utilisent l'intermittence pour ne pas avoir à payer de véritables CDI et profitent ainsi de la situation précaire de leur personnel.

La coordination des intermittents et la CGT-Spectacles ont fait des contre-propositions pour réformer ce régime d'assurance-chômage et mettre un terme aux abus de toutes ces entreprises qui déclarent toute l'année des salariés « intermittents ».

Mais comme par hasard,

l'Unedic (actuellement présidée par le Medef) s'est déclarée incapable d'expertiser les contre-propositions des intermittents, trouvant certains modes de calcul trop complexes ! C'est curieux : dès qu'il ne s'agit plus d'encaisser, les patrons sont tout à coup fâchés avec les chiffres.

Mais les intermittents ne se sont pas battus pour baisser les bras maintenant. De l'argent, il y en a. Le Medef est bien placé pour le savoir. Il faut aller le secouer un bon coup !

Un comédien intermittent du spectacle

• EDF-GDF

# Succès de la journée du 8 avril

À EDF GDF, la grève et les manifestations du 8 avril ont bien marché. Dans les centres parisiens, selon les secteurs, il y a généralement eu plus de 80 % de grévistes. Ce qui signifie qu'à l'exception de quelques cadres et de quelques « irréductibles » tout le monde était en grève.

parisienne, on peut estimer qu'il y avait sensiblement le même nombre de manifestants que le 3 octobre.

En tout cas, pour tout le monde, la journée du 8 avril est un succès, et le mot d'ordre mis en avant par l'ensemble des syndicats, « *Retrait du projet de loi* », correspond exactement à ce que

privatiser au départ... et on a vu la suite !

Et puis, attention aux pièges : à côté d'EDF, il y a maintenant le RTE (réseau de Transport d'électricité, pour la haute tension) et il y aura le réseau de transport gaz, détaché de GDF. Or il n'y a dans le projet de loi aucun engagement à la non-privatisation du

prévu le 8 avril, a été reportée au 22 avril. Ce jour-là l'intersyndicale appelle à une action. Il est également question d'une nouvelle journée intersyndicale nationale en mai. Les grévistes et les manifestants du 8 avril le disaient : « *Il faudrait un nouveau 3 octobre* », c'est-à-dire une manifestation nationale à Paris.



Selon la direction, il y aurait eu à l'échelle nationale, 60 900 grévistes contre 86 000 lors de la précédente grande grève du 3 octobre 2002. Mais dans certains secteurs le décompte n'est pas fiable : la direction demande aux grévistes de se déclarer comme tels, ce qu'ils font le lendemain... sauf s'ils oublient de le faire. Et on ne tient pas toujours compte de ceux qui étaient en absence ce jour-là. Les chiffres de la direction (61 % de grévistes dans le pays contre 75,60 % le 3 octobre 2002) sont donc sujets à caution. La CGT annonce, elle, 75 % de grévistes.

Quant aux manifestations, elles ont aussi connu le succès. Ayant été régionales, elles sont difficiles à comparer avec la grande manifestation parisienne du 3 octobre 2002. Mais si on tient compte seulement de la part

souhaite le personnel.

Car le projet de loi sur le changement de statut de l'entreprise entérinerait d'une part la fin du régime des retraites des électriciens et gaziers et d'autre part, en autorisant l'ouverture du capital, permettrait des attaques ultérieures contre le statut des agents.

Le soir même du 8 avril, le nouveau ministre de l'Économie, Sarkozy, est intervenu sur TF1. Il n'a rien modifié des intentions du gouvernement. Il n'y aura pas de privatisation d'EDF et de GDF, a-t-il déclaré. C'est ce que répètent en chœur Raffarin, Roussely (le pdg d'EDF) et Gadonneix (le pdg de GDF). En effet, pour le moment, il est uniquement question « d'ouverture du capital », l'État restant majoritaire. Mais pour France Télécom, il n'était pas question non plus de

transport gaz (alors que pour RTE il est prévu que l'État reste majoritaire).

Et puis Sarkozy a dit et répété qu'il n'était aucunement question de modifier le statut des agents (qui comprend la garantie de l'emploi). Mais ce sont des paroles, car le régime des retraites doit être modifié. Le « *relevé de conclusions* » rejeté par le personnel l'an dernier devrait maintenant être appliqué. Est-ce que cela n'est pas une modification des statuts ?

Et puis, avec l'ouverture du capital et l'introduction des patrons privés dans l'entreprise, quelle garantie ont les agents qu'il n'y aura pas, dans une étape ultérieure, une nouvelle attaque sur le statut de l'entreprise d'abord, du personnel ensuite ?

La discussion sur le projet de loi devant le Conseil d'État,

Ce serait bien le moins en effet, car Sarkozy a clairement maintenu le cap : une loi d'orientation sur l'énergie serait débattue au Parlement en mai, et ensuite il y aurait la loi sur le statut des industries électriques et gazières (donc ceux d'EDF et GDF) en juin. Et le changement de statut de ces entreprises devrait être adopté avant la fin du mois de juillet.

Les travailleurs connaissent donc précisément la menace qui plane sur eux et le calendrier gouvernemental.

Ils viennent de montrer le 8 avril qu'ils étaient massivement opposés au changement de statut d'EDF et GDF. Il reste maintenant à se battre pour obtenir réellement le retrait du projet de loi.

Correspondants LO

## • Tarif social de l'électricité

### Lumière sur le bluff

Raffarin vient de signer un décret, prévoyant un « tarif social d'électricité » en faveur des foyers aux revenus très modestes. Et il ne s'est pas privé d'en rajouter quelques couches sur cette « bonne nouvelle » et sur « la politique de cohésion sociale » qui caractériserait selon lui l'action de son gouvernement, en claironnant que « *cette mesure permettra une réduction de 30 à 50 % de la facture électrique des ménages à faible revenu* ».

Comme d'habitude, c'est du bluff. D'abord, ce « *tarif social d'électricité* » ne concernera que relativement peu de foyers, exclusivement ceux qui ont des ressources inférieures à 5 520 euros par an, (soit, par famille, moins de 3 015 F par mois). D'après le communiqué du gouvernement, cette « bonne nouvelle » ne concernerait, au maximum, que 1 600 000 familles. Et on connaît la propension des ministres à toujours exagérer le nombre de bénéficiaires quand il s'agit de se faire mousser.

Ensuite, la réduction de 30 à 50 % promise par Raffarin ne concerne que les 100 premiers kilowatts-heure mensuels sur chaque facture d'électricité, ce qui est très peu. La plus grosse partie de la facture sera toujours payée au prix fort. D'ailleurs, le communiqué précisait que la mesure gouvernementale nécessiterait 100 millions d'euros en année pleine. Ce qui revient à dire que chaque foyer, en moyenne, obtiendra une réduction de 60 euros par an, soit en tout et pour tout... 5 euros par mois ! Et encore pas tout de suite, car « *cette opération nécessitera un délai de quelques mois* ».

B. G.

## Besoin de capitaux ? Pour quoi faire ?

Les dirigeants d'EDF, de GDF et de l'État argumentent en faveur de l'ouverture du capital en prétendant que ces entreprises auraient besoin d'argent.

C'est totalement faux !

Tout d'abord EDF a archi-équipé le pays en centrales nucléaires qui viennent de

« gagner » dix ans de vie et dont le remplacement n'est donc pas pour tout de suite. La France exporte bon an mal an 15 % environ de sa production d'électricité. Le pays, pour le moment est plutôt suréquipé.

EDF ainsi que GDF ne manquent pas de capitaux. Mais elles

ont dépensé des milliards et des milliards d'euros en rachats ou prises de participations, dans des sociétés électriques et gazières mises en vente à l'étranger dans le cadre des privatisations, sans que cela se soit toujours avéré rentable. En Amérique latine (Brésil et Argentine) EDF a perdu pour

plus d'un milliard d'euros, et alors que son endettement diminuait, a recommencé à s'endetter.

C'est pour cela en théorie, pour constituer « un groupe concurrentiel à l'échelle mondiale », qu'EDF et GDF ont besoin de capitaux. Cela peut

intéresser les financiers qui seront associés à EDF et GDF, on le comprend.

Mais en quoi cela serait-il utile aux usagers ? Et au personnel ? Et quelles ardoises leur demandera-t-on de payer ensuite, comme ce fut le cas pour France Télécom ?

• La Poste - Recette Principale de Lyon

# À guichets fermés

La grève des guichetiers et des caissiers de la Recette Principale de la Poste, à Lyon, a commencé lundi matin 5 avril. À part celui des instances, les guichets sont restés fermés pendant quatre jours. Les grévistes protestaient contre le projet de la direction de supprimer neuf positions de travail (ce qui correspond à celle de onze emplois sur cinquante) et de travailler un samedi sur deux au lieu de un sur trois jusqu'à présent.

De plus, la direction voulait réintroduire les « retours », c'est-à-dire faire revenir un

après-midi par mois des agents qui avaient déjà effectué leur vacation le matin.

La grève a été suivie par au moins 80 % du personnel concerné. Ce pourcentage n'a pas varié du début à la fin du mouvement. La direction a bien sûr tenté de minimiser, en parlant devant les médias de 50 % de grévistes seulement, pourcentage qu'elle obtenait en incluant dans le personnel concerné certains cadres de direction et aussi... les femmes de ménage qui n'avaient absolument rien à voir avec le problème !

Mais il est assez vite apparu que cette grève était pour le moins gênante pour la direction : la Recette Principale est le plus gros bureau du centre de Lyon et la médiatisation du conflit par les télé et la presse ne lui plaisait guère.

Soutenus par les syndicats CGT, CFDT et FO, les grévistes se sont réunis chaque jour en assemblée générale, allant chaque jour tous ensemble voir la direction. Mardi 6 avril, ils étaient reçus très rapidement par la direction départementale, ce qui est inhabituel. Celle-ci

cependant ne lâchait rien, se contentant de gagner du temps en demandant aux grévistes de lui faire des propositions « meilleures que les siennes » !

Compte tenu des départs en retraite et des mutations à prévoir, les grévistes ont demandé qu'il n'y ait pas de départs non volontaires, et que ceux d'entre eux qui travaillent en après-midi permanent ainsi que ceux qui travaillent en horaire mixte (c'est-à-dire aux horaires de bureaux) restent au rythme de travail de un samedi sur trois.

Finalement, la grève a per-

mis de sauvegarder un emploi et la direction a dû renoncer à imposer ses « retours », mais rien n'a été obtenu sur le reste. Ainsi, la direction a reculé un peu.

Les guichetiers, ayant le sentiment qu'il aurait fallu y mettre un tout autre prix pour la faire reculer vraiment, ont alors voté la reprise du travail pour le vendredi matin avec le sentiment d'avoir posé des jalons pour l'avenir. Car dans ce mouvement, ils ont surtout découvert avec étonnement et avec un certain plaisir qu'ils pouvaient avoir confiance les uns dans les autres, aucun n'ayant flanché pendant ces quatre jours de grève.

Correspondant LO

• Usine Lustucru d'Arles (Bouches-du-Rhône)

## Les travailleurs refusent la fermeture

Mercredi 7 avril, les travailleurs de l'usine Lustucru d'Arles appelaient à une action pour protester contre la fermeture de leur usine par la direction Panzani, chapeauté par le groupe BNP PARIBAS.

Le rassemblement puis la manifestation, bien que prévus à 11 heures du matin, ont mobilisé entre 1 500 et 3 000 travailleurs de la région : métallos, enseignants en grève ce jour-là, employés, mais aussi les travailleurs de Panzani des différents sites qui avaient appelé à la grève. Le cortège a traversé les rues d'Arles pour finir par un meeting sur la place de la mairie.

La fermeture de l'usine d'Arles touchera les 150 salariés, les 80 intérimaires permanents et tous les salariés des sous-traitants. Les petits riziculteurs vont être aussi cruellement touchés par la fermeture de l'usine qui conditionnait leur production de riz.

Il y a deux ans l'ensemble des travailleurs de Rivoire et Carret Lustucru, lors du rachat du groupe par Panzani, s'étaient mis en grève contre la fermeture du site de Marseille. La direction de Panzani avait pris comme prétexte pour cette fermeture que, s'il gardait l'usine de pâte de Marseille, le nouveau groupe serait devenu un monopole sur la pâte fraîche.

Aujourd'hui, pour expli-

quer la fermeture de l'usine d'Arles, la direction évoque le goût plus prononcé des consommateurs pour le riz parfumé. Cela ne l'a pas empêchée de continuer à assurer l'approvisionnement des supermarchés avec les mêmes fabrications réalisées par des sous-traitants pendant toute la durée de l'immobilisation de l'usine, suite aux inondations.

Ce prétexte est d'autant plus grossier que l'usine a mis au point de nombreux procédés de traitement des riz et qu'elle conditionne des productions extrêmement diversifiées.

D'ailleurs, même si le goût des clients avait subitement changé, il n'en resterait pas moins que les actionnaires précédents, les repreneurs et les groupes financiers ont réalisé depuis que l'usine est construite de somptueux bénéfices. Pour preuve, la dernière participation aux bénéfices versée aux salariés qui était relativement conséquente.

La direction utilise l'immobilisation de l'usine du fait de l'inondation de la zone industrielle comme subterfuge mesquin pour annoncer la fermeture. Pour l'instant, les travailleurs occupent l'usine et refusent d'être envoyés sur d'autres sites avec le risque d'être à plus ou moins longue échéance carrément licenciés.

## La Poste aggrave la misère

En enquêtant sur les « usagers » des Restos du cœur, un journaliste a rencontré deux contractuels travaillant pour La Poste. L'un d'eux venait de travailler six mois en un an, l'autre avait fait une cinquantaine de contrats en trois ans. Ces CDD font partie du vivier où La Poste va puiser des collègues à qui elle fait parfois miroiter un CDI...

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du 29 mars paru à l'Hôtel des Postes de Lyon)

## Un patron voyou comme un autre

Pour compenser le départ de 20 000 salariés de La Poste à la retraite cette année et l'année prochaine, la direction a l'intention de ne recruter que 8 000 à 10 000 personnes. Et encore, à des conditions bien moins avantageuses. Car ceux qui partent

sont fonctionnaires, tandis que la plupart de ceux qui arrivent sont en CDI ou en CDD. Selon les chiffres de la CGT, le nombre total de CDD utilisés actuellement par La Poste équivaut à 30 000 emplois.

Entre les « fonctionnaires »

qui subissent la baisse des effectifs au détriment de leurs conditions de travail et du service public, et ceux que La Poste jette dans la précarité, voire dans la misère, la solidarité s'impose pour refuser une telle dégradation.

## Non au travail jetable !

Un jeune collègue du cedex 9 a appris, quelques dizaines de minutes avant la fin de sa vacation, que ce n'était pas la peine qu'il revienne travailler : la direction avait décidé de

mettre fin à son CDD, le dernier jour de sa « période d'essai ». En fait, c'est son quatrième CDD, il connaissait bien son travail et il avait une bonne raison d'espérer une embauche

définitive : tout cela n'a compté pour rien.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du 29 mars paru à La Poste, Centre de tri du courrier de Créteil dans le Val-de-Marne)

• Tarifs SNCF

## Les prix augmentent, les années raccourcissent

La SNCF a annoncé, le 8 avril, qu'elle augmenterait les tarifs voyageurs des TGV une semaine plus tard. Dès le 15 avril, ceux-ci subiront donc une hausse variant de 0,50 à 3 euros, selon les destinations. Le tarif de base du trajet Paris-Marseille, par exemple, passera de 69,1 à 70,8 euros. Les tarifs des trains Corail augmenteront au 1<sup>er</sup> juillet, de 0,10 centimes d'euros à 3 euros.

La SNCF justifie ces hausses par l'inflation (+ 2 %), par la hausse de l'électricité et celles des péages réclamés par Réseau Ferré de France et par la nécessité de rénover le matériel. Si l'on s'en tient à l'inflation, les 2 euros de plus que coûtera le billet Paris-Toulouse – qui passera à 70,2 euros – sont plus près de 3 que de 2 % !

La SNCF présente en outre ces augmentations comme

intervenant dans le cadre des « hausses annuelles ». On peut constater que, pour elle, les années sont bien courtes quand il s'agit d'augmenter les tarifs : onze mois en l'occurrence, puisque la dernière hausse des TGV datait du 15 mai 2003. Avancer d'un mois la date de la hausse dite « annuelle » lui permet de taxer les vacanciers de Pâques pour deux zones scolaires. C'est toujours ça de pris...



## • Alstom - La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

# Les travailleurs toujours en grève contre les licenciements



Ce n'est qu'au bout de cinq semaines de grève, commencée chez Alstom à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) le 8 mars dernier, que la direction a proposé une rencontre pour discuter des revendications des travailleurs, pour le mercredi 14 avril. On ne peut pas dire qu'elle soit pressée.

Au même moment, ou presque, elle a adressé une assignation en référé à 85 des grévistes pour obtenir la levée du piquet de grève. Le tribunal doit se prononcer le lundi 19 avril. L'assignation indique que, si la levée du piquet est demandée par le juge, les grévistes assignés et la Fédération CGT de la métallurgie seront astreints à une amende de 150 euros par gréviste et par jour de blocage à dater de la décision. C'est le

monde à l'envers ! S'il y a quelqu'un à condamner dans cette affaire, c'est Alstom qui jette les travailleurs à la rue en les privant de ressources, c'est elle qui est seule responsable de la grève et de sa durée.

Cependant, la détermination des grévistes n'a pas faibli durant toutes ces semaines. Ils

### — Faut-il les féliciter ? —

Au nom de quel mérite, Patrick Kron, PDG du groupe Alstom et grand licencier, vient-il d'être décoré de la Légion d'Honneur dans la session de Pâques ? S'il faut la réclamer pour obtenir cette décoration, sa demande a été acceptée par le pouvoir politique.

Il est vrai qu'on y trouve

tiennent bon et sont retournés le dire, le jeudi 8 et le mercredi 14 avril, à leur direction, Alstom-Power, au siège de Levallois, provoquant la fermeture des portes et laissant le personnel du siège dehors, plusieurs heures durant.

Les grévistes attendent des discussions entre la direction et

aussi, par exemple, le PDG de Total, Thierry Desmarest, qui entre deux pollutions des côtes et l'explosion d'AZF à Toulouse, a eu lui aussi un palmarès suffisant pour être décoré.

Ces gens-là font partie d'un drôle de monde, où la notion d'honneur visiblement doit être comprise à l'envers.

les organisations syndicales une solution pour tous les travailleurs du site menacés de perdre leur emploi. Il en a été trouvé une pour ceux de 55 ans et plus, des reclassements sont prévus, mais, il resterait encore plus de 80 travailleurs sur le carreau.

La grève se poursuit donc dans l'attente du résultat de cette première discussion et gageons qu'elle sera reconduite en l'absence de propositions satisfaisantes.

Correspondant LO

## • Carrefour Clair (Perpignan)

### Grève pour de meilleurs salaires

Le mot d'ordre national de la CGT et de la CFDT a été largement suivi dans l'établissement Carrefour de Clair, le 9 avril. S'appuyant sur les bénéfices du groupe, les travailleurs réclament des augmentations.

Ils étaient presque une centaine à suivre le mot d'ordre national de grève lancé par les sections syndicales CGT et CFDT du groupe Carrefour. Réuni devant l'espace de livraison, le personnel gréviste de l'établissement de Clair n'avait qu'une seule revendication, « une augmentation de salaire digne de ce nom ».

En février dernier, lors de l'annonce des résultats du groupe pour l'année 2003, les salariés espéraient que leurs salaires suivraient le même chemin. Mais lorsque, le mois dernier, la direction du groupe leur a fait savoir que leurs revenus n'augmenteraient que de 1,5 % sur l'année, la colère est montée au sein du personnel.

Les travailleurs en ont assez de voir leur pouvoir d'achat diminuer d'année en année, d'autant que les dividendes des actionnaires aug-

mentent eux de 16,6 % par rapport à l'an dernier.

Le problème n'est pas nouveau mais, aujourd'hui, la coupe est pleine. Elle déborde même.

Comme l'expliquait le représentant de la CGT : « Cette année, le groupe enregistre un bénéfice de 1,6 milliard d'euros. Les dividendes des actionnaires ne cessent d'augmenter et nos salaires ne suivent pas. Nous voulons profiter du fruit de notre travail. Nous n'avons cessé de perdre de l'argent depuis 1994. Jamais l'augmentation de nos salaires n'a été proportionnelle aux dividendes des actionnaires et dans le même temps, nous avons perdu de nombreux acquis tels que la prime d'ancienneté. Les nouveaux salariés touchent encore moins que les anciens. Il faut savoir que la plupart des salariés ont un salaire inférieur à 1 000 euros par mois ». Et il concluait : « Nous demandons donc le rattrapage de tout ce que nous avons perdu, c'est-à-dire une augmentation moyenne de 230 euros par mois ».

## • Groupe Valiance

# La sous-traitance, ou comment diviser pour mieux licencier

Le groupe Valiance a rendu publique sa décision de licencier environ 1000 salariés sur environ 3200. Sa filiale Solymatic-Valiance perdrait 350 à 400 personnes sur 1000. En plus, le groupe en profiterait pour « renégocier » les 35 heures et autres accords salariaux. Quant à la filiale Eurotélis qui s'occupe de télésurveillance, Valiance s'en débarrasserait entièrement en la vendant.

Le groupe qui possède Valiance, l'Union des Banques Suisses (UBS), non seulement ne veut pas renflouer l'entreprise pour combler les pertes qui, selon la direction, rendent les licenciements nécessaires, mais refuserait même de donner de quoi financer ce plan. Ce

qui veut dire que tout ce beau monde aimerait licencier les travailleurs avec pour tout remerciement des coups de pieds dans le derrière.

Valiance s'occupe de transferts de fonds pour les banques, et Solymatic de la maintenance des distributeurs de billets pour le compte des constructeurs (essentiellement trois groupes dont une division de Thalès, l'ex-Thomson) qui vendent ces installations aux banques, mais aussi des machines de cartes bleues pour les commerçants. Ils travaillent par exemple pour l'entretien des distributeurs de banques comme le Crédit Agricole, la Société Générale ou le Crédit Mutuel, mais sont concurren-

cés par EIS, filiale créée récemment par cette dernière banque. C'est entre autres cette concurrence qui expliquerait les pertes de l'entreprise. La direction parle aussi de sureffectif, lié au passage à l'euro.

Ainsi dans ce secteur qui dépend de riches banques, la sous-traitance est utilisée pour casser les coûts, imposer des sacrifices aux salariés. Les travailleurs ont intérêt à ne pas se laisser impressionner par ces annonces de faillite imminente. Au-delà des montages financiers et du jeu des filiales, le secteur bancaire regorge de profits et il n'y a aucune raison qu'il ne paye pas pour le maintien des salaires et des emplois.

## Lui, il s'en sort bien !

Le tribunal de Melun a jugé récemment le patron de MPPO, une usine de cartons de Vaux-le-Pénit, en Seine-et-Marne suite à une série d'accidents du travail qui ont rendu infirmes plusieurs ouvriers.

L'un a subi une amputation des doigts après leur écrasement dans une machine d'assemblage de feuilles de carton. Une femme a eu le bras happé dans une plieuse-colleuse et ne peut plus écrire. Un homme de 56 ans ne peut plus se déplacer

qu'appuyé sur une canne après avoir été heurté par une navette mal paramétrée. Les rapports de l'inspection du travail avaient montré que les machines n'étaient pas conformes.

Le patron a été reconnu responsable et condamné à 3 mois de prison avec sursis et 1 000 euros d'amende. À ce tarif, la sécurité n'est pas près d'être respectée par les patrons !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Snecma Villaroche (77)* du 14/04/2004

## • Les loyers flambent

# Un toit, c'est un droit !

Les loyers continuent de flamber. Selon l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP), la hausse moyenne dans la capitale a atteint 3,7 % en 2003, mais elle s'établit à 10,5 % pour les relocations. À l'occasion d'un changement de locataire, en effet, le propriétaire est libre de fixer le montant du loyer. Et compte tenu de la pénurie de logements à louer qui sévit partout en Ile-de-France, les propriétaires ne se gênent pas.

Sur les cinq dernières années, la flambée des prix atteint près de 46 % dans la capitale, mais la banlieue n'est pas épargnée, avec des augmentations de plus de 6 % pour les relocations en 2003. En province, la plupart des grandes agglomérations subissent la même dérive.

Les bailleurs privés ou institutionnels (banques, compagnies d'assurances) ne sont pas seuls en cause : les sociétés de HLM ne sont pas en reste. Pour justifier les augmentations, elles s'appuient sur des travaux de rénovation effectués ou tout simplement sur l'évolution de l'indice Insee du coût de la construction. Or cet indice de référence, le plus fréquemment retenu pour la révision des loyers, augmente de 2 à 3 % par

an depuis plusieurs années.

Cette évolution contraint les salariés, dont les ressources sont loin de suivre dans les mêmes proportions, à se loger de plus en plus mal ou de plus en plus loin, quand elle ne les met pas en situation de ne plus pouvoir faire face aux quittances. Pour les plus démunis, le loyer absorbe actuellement un tiers de leurs revenus.

Le problème n'est pas nouveau, mais la crise s'aggrave au fil des ans. Et aucun gouvernement ne veut prendre les mesures qui s'imposent, telles qu'un véritable blocage des loyers et la fixation de prix ne pouvant pas être dépassés. Parallèlement, il faudrait que l'État débloque immédiatement les crédits nécessaires pour construire les centaines de milliers de logements sociaux qui manquent (300 000 en Ile-de-France, 1 million sur l'ensemble du territoire). Cela permettrait de satisfaire le droit pour tous à un logement correct, tout en créant des emplois.

À condition que cela fasse partie des priorités du gouvernement, ce qui n'est pas plus le cas de Raffarin III que de ses prédécesseurs.

Roger MEYNIER



## Combien de mal-logés en plus ?

L'indice du coût de la construction (ICC), qui sert au calcul de la révision des loyers, a progressé de 2,96 %. C'est bien plus que la hausse des prix et surtout que celle des salaires.

Selon l'Institut national de la statistique, cela signifie que la construction se porte bien. Eh oui, ça va pour les promoteurs, les géants du bâtiment, les banques, ceux qui spéculent

sur l'immobilier.

Mais pour des millions de travailleurs, cette année encore ça va être le coup de bambou côté loyer. Et ceux qui n'arriveront pas à suivre devront quitter leur logement.

Cela n'empêchera pas les responsables politiques de s'afficher avec l'abbé Pierre en versant des larmes hypocrites sur les mal-logés.

## • 29, 30 et 31 mai

# Un rendez-vous à ne pas manquer : La fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

Cette année, plus encore que les années précédentes, notre fête, qui se tiendra les 29, 30 et 31 mai, sera un grand rassemblement politique : elle se situera en effet durant la campagne électorale des élections européennes qui auront lieu, moins de quinze jours plus tard, le dimanche 13 juin, et dans lesquelles seront présentes des listes communes LO-LCR.

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole au cours de la fête. Et, comme il n'y a pas de communisme sans liberté, notre fête donne aussi la parole à bien d'autres groupes politiques de France, mais aussi de différents pays d'Europe, des États-Unis ou des Caraïbes, que vous pourrez retrouver dans la « Cité Politique ».

Les occasions de s'instruire et d'échanger des idées ne manquent pas à la fête. On y trouve des expositions politiques et scientifiques, plusieurs librairies, un Forum du Livre. Des auteurs, des militants viennent débattre, présenter leurs livres ou leurs activités sur des sujets variés et intéressants.

Un « Chapiteau scientifique » offre l'occasion de s'initier à différents aspects de la science, par l'intermédiaire d'expositions scientifiques ou de conférences animées par



des personnalités. On pourra ainsi suivre une histoire (critique !) des religions au cours du spectacle animé « Sciences on tourne ».

Ceux qui connaissent notre fête le savent déjà, et tous ceux qui y viendront pour la première fois le découvriront avec délice, une large place est faite aux spécialités culinaires régionales, nationales et même internationales. En sortant de table, on n'aura que l'embaras du choix entre les nombreux spectacles gratuits qui se déroulent sur les trois scènes et dans les allées de la Fête.

Pour les amoureux des salles obscures, la fête constitue une occasion de voir ou revoir, dans un des deux cinémas gra-

tuits, les films, récents ou pas, qu'ils n'auraient pas eu le plaisir d'apprécier pendant l'année.

Un dernier mot pour les enfants, qui sont les rois de la Fête : la Crèche accueille les tout-petits et la « Place aux jeunes » les plus grands. Enfin, pour tous les autres, les stands de jeux de la fête sont à eux. Ils peuvent y faire preuve d'astuce et d'énergie. Une « carte orange » permet de jouer à un prix modique.

Alors, sans hésitation, pour un week-end de la Pentecôte réussi, varié et riche en découvertes, une seule direction, le parc de Presles, les 29, 30 et 31 mai 2004.

## Comment venir à Presles ?

Des navettes de bus, gratuites, partent de Saint-Denis pour la fête, toutes les vingt minutes environ. Nous les conseillons fortement, car le stationnement dans le village de Presles est difficile. Ces

navettes vous attendent à la sortie du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne numéro 13), et non plus au métro Porte-de-La-Chapelle comme dans le passé.

## Et la carte d'entrée ?

Vous pouvez acheter dès maintenant la carte d'entrée pour les trois jours auprès de nos militants ou bien en envoyant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière à notre journal (LO BP 233 - 75865 Paris Cedex 18). Achetée à l'avance, la carte coûte dix euros. Elle

coûtera quinze euros sur place.

De même, il est possible d'acheter à l'avance des bons qui servent à toutes les dépenses pendant les trois jours de notre fête. Achetés quatre euros, ils vous donneront un pouvoir d'achat de cinq euros, soit une ristourne de 20 %.

## Ils seront de la fête

Hubert-Félix THIEFAINE, qui présente son spectacle « *En solitaire* ».

Raúl PAZ (le nouveau son cubain)

Richard BOHRINGER et le groupe Aventures, pour leur spectacle « *C'est beau une ville la nuit* »

Gustave PARKING, humour

Fête de  
Lutte  
Ouvrière  
à  
Angers  
dimanche  
25 avril  
2004  
À PARTIR  
DE MIDI  
aux  
Greniers  
Saint-Jean  
place du Tertre